

ALGÉRIE-JORDANIE

M. Ouyahia reçoit le ministre jordanien des AE

«Une volonté de renforcer les relations bilatérales dans les domaines économique et commercial»

P.p 5-24

ALGÉRIE-CUBA

M. Yousfi et l'ambassadeur de Cuba évoquent la coopération industrielle

P. 24

PÉTROLE

Guitouni se dit «confiant» suite au dernier accord Opep-non Opep

P. 4

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :

M. Loukal présente les chiffres et les détails

Le montant des titres émis dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel, lancé fin 2017 suite à l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit, représente environ 28 % du produit intérieur brut (PIB), en comptant le montant de 4.005 milliards de dinars comme titres émis à fin septembre 2018 et l'inscription, en novembre dernier, d'une nouvelle demande de financement de 1187,2 milliards DA, a révélé, hier, le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

P. 6



PORT D'ORAN :

Premier chargement de rond à béton algérien destiné à l'exportation

P. 24

INDUSTRIE MILITAIRE :

Livraison de 356 camions multifonctions Mercedes-Benz

P. 7



ARMÉE

Gaïd Salah s'enquiert à la 4^e RM du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP le long des frontières

P. 3

SANTÉ

On peut opérer sans ouvrir le thorax

Retirer un lobe pulmonaire touché par un nodule cancéreux, c'est possible sans ouvrir le thorax. Et c'est maintenant recommandé par les chirurgiens américains.

P.p 12-13

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE - AMICAL :

Djamel Belmadi : «Le match face au Qatar sera un très bon test»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi qualifié de «très bon test» le match amical prévu jeudi prochain à Doha face au Qatar (13h00, algériennes), estimant que ce rendez-vous constituait «une bonne opportunité» pour les joueurs de cru de «démontrer leurs qualités».

P. 21

Baisse des réserves de change à 82,12 milliards de dollars à fin novembre 2018

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE :

102 orpailleurs interceptés au sud du pays

Cent deux (102) orpailleurs ont été interceptés samedi au sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

P. 24

CE MATIN À 10H Mohamed Aïssa invité du Forum d'El Hiwar

Le Forum du quotidien «El Hiwar», reçoit ce matin à partir de 10h, le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, M. Mohamed

Aïssa, dans le cadre d'une conférence qui portera sur plusieurs questions d'actualité dont la saison du Hadj et de la Omra.



Horaire des prières

Lundi 16 Rab' al-thani 1440

Fajr	06:18
Dohr	12:48
Asr	15:19
Maghreb	17:41
Isha	19:08



INDUSTRIE ET MINES Yousfi reçoit l'ambassadeur de Cuba en Algérie



Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Yousfi, a reçu hier, au siège de son département ministériel, son excellence l'ambassadeur de Cuba en Algérie, Mme Clara Margarita Pulido Escandell. Au cours de cette audience, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les

domaines de l'industrie pharmaceutique et de la chimie. A cet effet, M. Yousfi a souligné la nécessité de renforcer la coopération bilatérale dans ces domaines indiquant que l'organisation des missions d'affaires mutuelles constitue une première étape dans ce processus. De son côté, l'ambassadeur cubaine a exprimé la volonté de son pays à développer des partenariats gagnants-gagnants avec l'Algérie et a affiché l'intérêt des entreprises cubaines pour le marché algérien.

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES La caravane de la ville verte aujourd'hui à Annaba



La caravane de «La ville verte», lancée par le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, fera escale, aujourd'hui, dans la wilaya de Annaba. A cette occasion, la ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, prendra part, en compagnie d'un groupe d'artistes, sportifs et représentants de la société civile, aux activités de la caravane.

PARTIS Louisa Hanoune réélue SG du Parti des Travailleurs

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a été réélue, hier à la tête de sa formation politique à l'issue du 7ème congrès qui s'est tenu à l'Office du Village des Artistes à Alger. Mme Hanoune, qui se succède à elle-même, était d'abord porte parole du PT, créé en 1990, avant de devenir par la suite en 2003 sa secrétaire générale.



CONSTANTINE : Ouverture demain de la 8^e édition des «Journées mômes» pour les petits cinéphiles

L'association culturelle Numidi-arts et son ciné club les «Zinzins du Cinéma» organise du 24 au 27 décembre courant au palais de la culture Malek Hadad de Constantine la huitième édition des «Journées mômes», a t on appris dimanche de son président, Lounis Yaou.

CITÉ AADL DE ZÉRALDA Spectacles pour enfants

A l'occasion des vacances scolaires, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 16h, au niveau de la cité AADL de Zéralda, des spectacles de divertissement pour enfants.



Météo



	Max	Min
Alger	21°	07°
Oran	21°	06°
Annaba	20°	10°
Béjaïa	20°	08°
Tamanrasset	19°	04°

MUSÉE DU BARDO Exposition sur le patrimoine national

Le musée public national du Bardo, abrite jusqu'au 5 janvier 2019, une exposition sur le patrimoine national intitulée «Voyage DZ».



▶ DÉDIÉE AUX AMATEURS DE LA CUISINE Le Sheraton Alger organise une compétition culinaire

L'hôtel Sheraton Club des Pins, a organisé hier, le Blackbox Challenge, premier défi culinaire dédié aux amateurs de la cuisine. Trois groupes séparés ont été mis à l'épreuve pour concocter plusieurs recettes dans un temps record. Pendant plus de trois heures, les jeunes concurrents ont déployé leur créativité et leur savoir-faire afin de subjuger les invités du Sheraton d'Alger. Ces plats ont été soumis à un jury composé d'experts, qui a évalué les jeunes chefs en compétition sur la présentation, l'harmonie et le goût. «L'idée est de mettre en avant le savoir culinaire de mes chefs algériens qui travaillent au quotidien dans mon établissement. C'est une première pour nous, nous souhaitons continuer à encourager et développer les jeunes talents» a déclaré Mr Sam Van Campenhout, Directeur général de Sheraton Club Des Pins. Ambassadeur de l'art culinaire, le Sheraton d'Alger dispose de plusieurs restaurants proposant une multitude de variétés, locales et internationales.



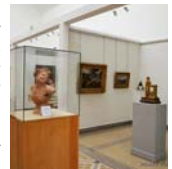
CE MATIN À 10H30 Le président de l'association «El Aman» invité du *Courrier* d'Algérie



Le Forum du «Courrier d'Algérie», reçoit ce matin à partir de 10h30, au siège du journal sis à la Maison de la Presse Abdelkader-Safir de Kouba, le président de l'association «El Aman» pour la protection des consommateurs, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «Les droits et devoirs du consommateur, la mission des pouvoirs publics et le rôle de la société civile face aux scandales portant produits alimentaires attentatoires à la santé publique à l'exemple de l'affaire «Amila» et celle des marques de café qui contiendraient des quantités en substances nocives à la santé».

▶ AÏN DEFLA Rencontre nationale des musées nationaux

Sous le patronage du ministère de la Culture, la wilaya de Aïn Defla, abrite à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 26 décembre à la maison de la culture Emir Abdelkader, la 1ère rencontre nationale des musées nationaux sous le signe «El Khadra hôte des collections muséales».



▶ A PARTIR DE DEMAIN AU PALAIS DES RAÏS (ALGER) Exposition et ateliers pour enfants



A l'occasion des vacances scolaires, le Palais des Raïs, organise à partir de demain mardi 25 décembre, des expositions et ateliers pour enfants. Au programme : Exposition d'art plastique de Lyamna Zebda, artiste peintre et calligraphe autodidacte, des travaux manuels avec peinture et ateliers.

ARMÉE

Gaïd Salah s'enquiert à la 4^e RM du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP le long des frontières

Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé hier une visite de travail et d'inspection dans la 4^e Région militaire à Ouargla où il s'est enquis du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP mobilisées le long des frontières, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Le général de Corps d'armée effectue cette visite en vue de «s'enquérir du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP mobilisées le long de nos frontières, et dans la dynamique de ses visites continues sur le terrain, à travers l'ensemble des Régions militaires», note la même source.

A l'issue de la cérémonie d'accueil, en compagnie du général-major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4^e Région militaire, le chef d'Etat-major de l'ANP a entamé sa visite à cette Région par le Secteur Opérationnel Nord-est In-Aménas, où il a inspecté quelques unités mobilisées au niveau de ce Secteur, dans le sillage de sa visite aux unités déployées dans les zones frontalières.

Il a procédé, par la suite, à l'inauguration d'une caserne de l'une des unités de Défense Aérienne du Territoire, qui dispose de toutes les infrastructures nécessaires aux cadres et personnels afin de mener à bien leurs missions, avant de suivre un exposé global sur cette unité, présenté par son

Commandant. Le général de Corps d'armée a, en outre, effectué une visite à l'unité médico-chirurgicale à Debtab, qui «assure la couverture médicale et les soins aux personnels des unités par des médecins spécialistes et généralistes, des chirurgiens et des personnels paramédicaux, outre des techniciens qualifiés chargés de la manipulation des différents matériels et équipements modernes dont dispose cette unité», ajoute la même source.

Au niveau de la ville d'In-Aménas, le vice-ministre de la Défense nationale a posé la pierre angulaire du Cercle de la garnison. Le général de Corps d'armée a tenu, par la même occasion, une rencontre avec les éléments des unités du Secteur où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par l'ensemble des éléments des unités de la Région. Lors de cette allocution, il a mis l'accent sur «l'importance de cette rencontre qui intervient quelques jours après un grand rendez-vous, célébré par le peuple algérien, en tant que l'une des

plus importantes dates de sa grande histoire, qu'est le 58^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, insistant sur l'importance extrême qu'il accorde personnellement au renforcement de la disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP aux plus hauts degrés».

«Vous savez parfaitement que j'accorde une importance extrême à l'aspect opérationnel, et que je veille constamment à réunir tous les facteurs de son renforcement aux niveaux escomptés. A ce titre, toutes les instructions et les orientations émises convergent vers la même finalité : les personnels doivent être conscients de cette réalité, voire cette exigence inévitable», a précisé le général de Corps d'armée.

«Ainsi, toutes les consignes que j'énonce en permanence et à chaque visite sur le terrain, se focalisent, dans leur ensemble, sur l'aboutissement de la démarche opérationnelle qui se caractérise par l'ambition et la volonté d'acquiescer toutes les aptitudes et tous les moyens et les capacités permettant d'at-

teindre les objectifs légitimes pour lesquelles œuvre l'ANP ces dernières années», a fait savoir le chef d'Etat-major de l'ANP.

Il a indiqué qu'il s'agit, en effet, d'acquiescer «les aptitudes opérationnelles et l'état-prêt au combat, qui permettront à nos Forces Armées, à tout moment et en cas de nécessité, de faire face aux différents, voire tous les défis, de les relever et de remporter tous les enjeux sur le terrain».

«Telle est l'essence même du travail dévoué, que nous avons toujours fourni avec sérieux et loyauté, guidés par les orientations et le soutien de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale», a fait valoir le vice-ministre de la Défense nationale. A l'issue de la rencontre, le général de Corps d'armée a écouté les interventions des éléments du Secteur, qui «ont renouvelé leur immuable fidélité envers leur peuple et leur Nation», conclut le communiqué.

TIZI-OUZOU : Création de cinq zones d'activité totalisant près de 130 hectares

Le foncier industriel de la wilaya de Tizi-Ouzou sera prochainement renforcé par la création de cinq zones d'activité d'une superficie de 127 hectares, a-t-on appris samedi du directeur local de l'Industrie et des mines (DIM).

Ces cinq nouvelles zones sont localisées dans quatre communes. Deux seront réalisées dans les communes de Timizart, l'une de 39 ha au lieu-dit Kalitous, et l'autre de 31 ha à Agouni Mhenni. Une autre zone de 301 ha est projetée à Bouzguène sur le site du nouveau pôle d'Ikhlef. A cela s'ajoute deux micro-zones, l'une à Timizart de 15 ha et une autre à Irdjen de 12 ha, a annoncé Moula Hamitouche.

Ce responsable a rappelé que, sur instruction du wali Abdelhakim Chater, une prospection des disponibilités foncières réelles des biens privés de l'Etat, a été lancée. Les résultats de cette étude qui seront annoncés «dans les prochains jours», font déjà ressortir un portefeuille foncier de plus de 200 ha qui pourra être mis à la disposition des porteurs de projets, demandeur de lots de terrains, a-t-il dit.

Lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui s'est tenue les 18 et 19 de ce mois de décembre, ce même responsable a informé les élus que ces 200 ha sont situés sur des localités de la partie Est de la wilaya, plus précisément sur l'axe Ait Chafaâ/Idjeur/Iloula Oumalou/Bouzguène. Toutefois, a-t-il ajouté, «la création de zones d'activités dans ces localités doit être accompagnée par des opérations de désenclavement de cette région».

La création de zones d'activité «permettra de promouvoir toute cette région par la création de richesses et d'emplois et d'asseoir une dynamique de développement local des communes de cette partie Est de la wilaya qui, vu leur enclavement, n'offrent pas de possibilités de développement sur le plan économique», a ajouté M. Hamitouche. En plus de ces nouvelles zones qui sont en cours de création, le foncier industriel local réparti sur 16 zones d'activité et une zone industrielle totalisant 351,92 ha et 1 231 lots a été renforcé, en 2016, par deux zones d'activité dans les communes de Timizart et Fréha et de deux zones industrielles à Draâ El Mizan/Tizi-Gheniff totalisant 45,69 ha et 24 lots et dont l'enquête parcellaire et la phase d'expropriation sont en cours.

Quant au parc industriel, prévu dans la localité de Soumaâ sur un terrain, d'une superficie de 327 ha, un bien de l'Etat selon la wilaya créée en 2012, il a été doté d'une enveloppe financière de plus de 9,3 milliards de DA pour étude et réalisation. Il est à l'arrêt suite à une opposition «farouche» de riverains qui réclament la propriété du terrain et qui se sont regroupés en association pour défendre leurs «droits de préemption» sur l'assiette réservée à ce projet, a-t-on indiqué.

APS

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À ORAN : Relogement de plus de 1.600 familles à Sidi Bachir

Plus de 1.600 familles résidant dans le site précaire de Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (wilaya d'Oran), ont été relogées dimanche dans de nouvelles habitations. Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a présidé l'opération de relogement de ces familles occupant des espaces précaires enlaissant la capitale de l'ouest du pays. L'opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant la résorption des points noirs des différentes wilayas du pays», a souligné le wali. 2.000 agents de différentes communes de la

wilaya, plus de 600 camions et 40 engins de démolition des habitations précaires, ont été mobilisés pour assurer toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de l'opération.

Cette dernière a permis la récupération d'une assiette foncière de 22 ha, qui sera exploitée pour la réalisation de 2.000 logements publics locatifs, dont a bénéficié la wilaya l'année en cours, a indiqué Mouloud Chérifi, dans une déclaration à la presse.

La wilaya a bénéficié depuis 1999 d'un programme d'habitat de plus de 172.000 logements tous programmes confondus

dont 92.000 réalisés et le reste en cours de réalisation. Durant l'année 2018, il a été procédé à l'attribution de 16.000 logements de différents programmes. L'opération s'achèvera les prochains jours avec la distribution de 4.100 logements location/vente (AADL) pour atteindre un nombre global de 20.000 logements distribués. Le responsable a ajouté que la wilaya d'Oran a bénéficié cette année de quotas supplémentaires de logements, dont 2.000 unités de type logements publics locatifs (LPL), 2.500 promotionnels aidés (LPA) et 3.000 de location/vente.

QUALITÉ DES ROUTES: M. Zaâlane pour un système rigoureux de suivi et de contrôle des travaux

Le ministre des Travaux Publics et du Transport, Abdelghani Zaâlane, a affirmé samedi à Guelma que les bureaux d'étude et laboratoires sont appelés à «instaurer un système de suivi et de contrôle rigoureux de la qualité des travaux des routes». Lors de la cérémonie de lancement des travaux de doublement du chemin de wilaya reliant sur 4 km Hammam Debagh à la RN-20, le ministre a invité les entreprises de réalisation à «réduire les délais» et «respecter les normes de qualité». Il a souligné que le phénomène de glissement de terrain observé dans certaines régions de la wilaya exige «un traitement adapté de la part des bureaux d'étude et laboratoires». Retenu pour 460 millions DA au titre du programme du Fonds de solidarité et garantie des collectivités locales, ce projet à exécuter en 18 mois vise à favoriser le développement socioéconomique de cette région touristique et améliorer la fluidité du trafic souvent freiné par de longs embouteillages en raison des flux des touristes attirés par les stations thermales et les paysages de la localité, selon les explications données au ministre. M. Zaâlane a également lancé l'opération de doublement de 46 km la RN-20 entre Medjez Amar et les limites de la wilaya de Constantine dans sa première tranche de 30 km entre (Medjez Amar /Oued Zenati) pour 5,5 milliards DA. A Boucheouf, le ministre a lancé les travaux de la première tranche de doublement pour 3,2 milliards DA de 42 km de la RN-16 entre les limites administratives de la wilaya de Souk Ahras et l'autoroute Est-ouest dans un délai de 15 mois. Il a considéré qu'au terme de ces projets, la wilaya de Guelma sera un carrefour entre les wilayas de Constantine, Annaba et Souk Ahras et aura consolidé son infrastructure routière et rattrapé son déficit après la dégradation qu'avait connu son réseau routier. Le ministre a également souligné que tous ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika et a assuré que «le gouvernement accorde le même intérêt pour la réalisation des routes et ouvrages d'art et pour leur entretien et valorisation».

CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL: Plus de 54.000 PV d'infraction établis en 2018

Les services de l'Inspection de travail ont procédé à l'établissement de 54.561 procès-verbaux (PV) d'infraction et de 19.350 observations écrites, sur le contrôle de l'application de la législation et de la réglementation du travail, et ce, suite aux visites effectuées sur le terrain, au cours des dix (10) premiers mois de l'année 2018, a révélé samedi l'inspecteur général du travail, Boualem Aïssaoui.

S'exprimant lors de son intervention sur le bilan de l'Inspection générale du travail (IGT), établi au cours des dix (10) premiers mois de l'exercice 2018, dans une rencontre des cadres de l'Inspection du travail, le même responsable a précisé que les visites d'inspection menées par les services de l'IGT en matière de contrôle d'application de la réglementation du travail, ont permis d'établir 210.720 documents, dont 54.561 PV d'infraction et 19.350 observations écrites. Le total des visites de contrôle effectuées par les services de l'IGT, au cours de la même période, s'élève à 229.344 visites au niveau de 176.256 entreprises. Le même intervenant a, d'autre part, fait savoir que dans le domaine de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des partenaires sociaux, les services de l'Inspection du travail avaient reçu 157.099 opérateurs, dont 87.741 travailleurs, 18.127 représentants des travailleurs et 51.231 représentants d'employeurs, d'autant plus que les thèmes abordés ont porté sur les conditions difficiles de travail, la question des salaires et les relations de travail.

PÉTROLE: Guitouni se dit «confiant» suite au dernier accord Opep-non Opep

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a déclaré hier à Koweït qu'il restait «confiant» pour les fondamentaux du marché pétrolier suite à la dernière décision Opep-non Opep, indique un communiqué du ministère.

Interrogé par la presse en marge de la 101^{ème} session du Conseil ministériel de l'Organisation des pays arabes exportateurs du Pétrole (OPAEP), le ministre a avancé que les effets du dernier accord Opep vont être positifs sur le marché: «Rappelez-vous qu'il a fallu un trimestre en 2017 pour avoir les effets escomptés des ajustements de fin 2016».

M. Guitouni a également précisé que «la production de l'Opep sera nettement inférieure comparativement au niveau de production d'octobre 2018 vu que 21 des 24 pays de l'Opep vont réduire volontairement leur production à partir de janvier et que certains vont réduire bien plus à cause des déclinés naturels ou intentionnellement comme déjà annoncé par l'Arabie saoudite». «Nous allons nous revoir encore en avril pour évaluer les conditions du marché et examiner la possibilité d'agir en conséquence. Nous avons déjà démontré notre flexibilité et notre réactivité durant les 2 dernières années», a fait savoir le ministre. Il a également fait valoir



que la mise en œuvre de l'accord Opep-non Opep va contribuer à équilibrer le marché. «Ceci va aider les investissements et la croissance économique globale. Cela va surtout attirer les investissements dans la chaîne pétrolière de façon à pouvoir répondre à la demande à venir. Notre démarche est dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs», a-t-il soutenu. Le ministre a dans ce cadre souligné que le niveau de conformité moyen des pays Opep aux jus-

tements de la déclaration de coopération était de 115%. Concernant l'Algérie, il a déclaré: «nous nous sommes toujours conformés à notre engagement et nous continuerons à nous conformer au nouvel accord».

Pour rappel, l'Opep s'est mis d'accord début décembre avec ses partenaires, dont la Russie, pour réduire la production d'environ 1,2 million de barils par jour (mbj) à partir de janvier.

Lors de cette 101^{ème} session du Conseil ministériel de

l'OPAEP, les ministres ont examiné les conclusions et les recommandations des travaux des différentes commissions techniques, ainsi que l'évolution de la situation du marché pétrolier mondial. En marge de cette réunion, M. Guitouni et le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, se sont entretenus avec le ministre du pétrole irakien, M. Thamir Ghadhban. Les parties ont abordé les opportunités d'investissements dans les deux pays notamment dans l'exploration des hydrocarbures et ont également discuté de la possibilité d'associer Sonatrach dans le développement de gisements de pétrole et de gaz en Irak en tenant compte de son expérience dans ce domaine et du besoin de l'Irak dans le domaine des hydrocarbures. Ils ont aussi abordé le développement des ressources humaines et les échanges entre les deux pays en matière de formation. Pour rappel, les pays membres de l'OPAEP sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Koweït, la Libye, le Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Qatar, l'Irak, la Syrie et l'Égypte.

AGRICULTURE

Réception de projets d'une capacité de stockage de plus de 3 millions de qx de céréales avant la prochaine campagne moissons-battages

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a annoncé samedi à Tipasa la réception programmée par ses services, avant la prochaine campagne moissons-battages, de projets d'une capacité de stockage de plus de 3 millions de qx de céréales.

«L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) s'apprête à la réception, durant l'année prochaine, de neuf projets d'une capacité de stockage globale de 3,2 millions de qx, avant le lancement de la campagne moisson-battage au mois de juin», a indiqué M. Bouazghi, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail à Tipasa, durant laquelle il s'est enquis de l'avancement du projet du silo de stockage de céréales de Hameur El Ain, d'une capacité de 50.000 tonnes.

Il a fait part de certaines entraves rencontrées par ces neuf projets, en réalisation par des entreprises algériennes ou chinoises, pour lesquelles (entraves) l'OAIC «tente trouver des solu-

tions adéquates», a-t-il ajouté.

Sachant que deux silos de stockage de céréales ont été réceptionnés, dernièrement, à Boucheouf (Souk Ahras) et El Kerroub (Constantine). Concernant la récupération des surfaces agricoles utiles «inexploitées», le ministre a fait part de la récupération de plus de 350.000 ha, au moment où l'opération se poursuit toujours, en vue de l'annulation des contrats de concession, conformément a-t-il dit, aux instructions du Président de la République de «donner la terre à celui qui la travaille». Bouazghi, qui n'a pas omis le rôle des walis de la République dans la récupération du foncier agricole, a soutenu que la vision futuriste présidentielle, que le Gouvernement œuvre à concrétiser, vise à la promotion de l'Algérie, en «un pôle économique par excellence, dans lequel l'agriculture aurait un rôle capital».

Il a cité dans la même optique, la décision de réalisation du port d'El Hamdania, considéré comme le plus grand port commercial de la Méditerranée. En

visitant nombre de projets relevant de son secteur, en compagnie du wali Mohamed Bouchama, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche n'a pas manqué de saluer les efforts fournis, à l'échelle locale, pour concrétiser de nombreux projets.

Il s'agit notamment du lancement de projets en aquaculture, d'une capacité de production de 12.000 tonnes de poissons/an, soit un taux de 20% de la production nationale.

Sur place, M. Bouazghi a insisté sur la nécessité de développement de la filière aquacole, dans laquelle la wilaya est promue à être leader, au vu des projets existants, a-t-il observé, «peu peu que toutes les parties concernées soient mobilisées pour de faire, à travers notamment la facilitation des procédures de concession», a-t-il recommandé. En visitant une exposition de produits maraichers et d'agrumes organisée par la Conservation forestière locale, à la forêt de Sidi Slimane de Hadjout, Bouazghi s'est félicité de

ces récoltes obtenues sur des surfaces forestières, avant d'annoncer «la réalisation d'un cadastre national pour voir la possibilité de l'implantation de projets en arboriculture et en culture maraichère, sur des surfaces forestières de deux ou trois hectares chacune», a-t-il signalé.

Par ailleurs, le ministre a relevé que la wilaya de Tipasa compte une Surface agricole utile (SAU) de 70.000 ha l'habilitant, ce qui peut faire d'elle «une locomotive du secteur agricole de la région Centre du pays».

A noter, Tipasa est leader nationale dans de nombreuses filières agricoles, dont l'agrumiculture, l'apiculture, et les cultures maraichères.

Saluant les efforts du wali de Tipasa dans la récupération des terres agricoles inexploitées, dont il s'est lancé le défi d'en récupérer la totalité en 2019, le ministre a appelé tous les acteurs du secteur à y contribuer, en vue d'atteindre un volume de production de 200 milliards de DA, contre plus de 77 milliards de DA réalisés en 2017.

ENVIRONNEMENT M^{me} Zerouati annonce une feuille de route pour la gestion des maisons de l'environnement

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables est en passe d'élaborer une feuille de route pour la gestion des maisons de l'environnement dont le nombre devra atteindre 36 en 2019, a indiqué le ministre de l'Environnement, Mme Fatima Zohra Zerouati. Intervenant à l'ouverture du Séminaire national des cadres des maisons de l'environnement, le ministre a indiqué qu'une feuille de route était en cours d'élaboration pour la gestion des maisons de l'environnement, laquelle prévoit un programme d'action adapté aux spécificités de chaque région. «Il n'est pas judicieux de généraliser un seul programme à toutes les régions, alors que certaines wilayas souffrent de désertification, d'autres de la pollution du littoral, voire du manque de biodiversité...», a fait savoir

le ministre. Estimant que les maisons de l'environnement constituaient des infrastructures dont s'est doté le secteur, le ministre a mis en avant le rôle de ces établissements dans la formation et la sensibilisation au niveau local. Grâce à ces maisons, 4.000 agents municipaux ont été formés à l'échelle nationale notamment en matière du recouvrement de la taxe sur les déchets ménagers, a-t-elle soutenu. Les responsables des maisons de l'environnement ont effectué, a-t-elle poursuivi, des visites sur le terrain au niveau des établissements de l'éducation, lesquels ont été dotés de 1.500 équipements pédagogiques pour la création de clubs de l'environnement dans le but de sensibiliser les élèves au sujet de la préservation de l'environnement.

ALGÉRIE - JORDANIE : Une volonté de renforcer les relations bilatérales dans les domaines économique et commercial

L'Algérie et la Jordanie ont exprimé, hier, leur volonté de renforcer les relations bilatérales particulièrement dans les domaines économique et commercial dans l'intérêt commun des deux peuples et en application des instructions des dirigeants des deux pays, le président Abdelaziz Bouteflika et le Roi Abdallah II.

Dans une déclaration à la presse au terme de ses discussions avec son homologue jordanien, Ayman Essafadi, le ministre des Affaires étrangères a relevé l'existence d'une «convergence de vues et des aspirations ainsi qu'une volonté de renforcer les relations bilatérales dans les domaines de l'économie, du commerce et de l'enseignement, en application des instructions du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et du Roi de Jordanie, Abdallah II», soulignant que les sous-commissions issues de la Commission mixte algéro-jordanienne tenue en janvier dernier à Alger devraient se réunir pour booster la coopération bilatérale. M. Messahel a indiqué que sa rencontre avec son homologue jordanien a porté sur plusieurs questions qui «nous intéressent en tant qu'arabes», tant en ce qui concerne la région du Maghreb arabe, le Moyen Orient qu'en ce qui concerne la région du Sahel, soulignant que «l'Algérie et le Royaume de Jordanie partagent les mêmes positions à l'égard de la question palestinienne». Le chef de la diplomatie algérienne a mis l'accent, à cet égard, sur l'importance de l'action commune au niveau bilatéral ainsi qu'au niveau de la Ligue arabe de manière à être à l'avant-garde pour défendre les droits légitimes de nos frères palestiniens.

Concernant la réforme de la Ligue arabe qui figurait au menu des entretiens des deux ministres, M. Messahel a fait état de «défis qui se posent et qui exigent du monde arabe de profonds réformes au niveau de la Ligue arabe pour pouvoir les relever». Les discussions avec M. Essafadi ont porté également sur les échéances et les rendez-vous que verra le monde arabe dont le sommet Ligue arabe-Union européenne au Caire (Egypte) et le sommet arabe de Beyrouth (Liban) devant se tenir début 2019, a fait savoir M. Messahel, soulignant que ces rendez-vous exigeaient «une coordination de nos positions et de parler avec une seule voix en tant qu'arabes à l'image de ce que font les européens avec lesquels nous entre-



tenons des relations de voisinage et de partenariat».

Pour sa part, le ministre jordanien a indiqué que son pays «aspire au renforcement de la coopération bilatérale en termes d'économie, d'investissement et d'échanges commerciaux, culturel ainsi que dans le domaine de l'éducation et les autres dossiers qui nous intéressent, et ce partant de la volonté communes prévalant chez les dirigeants des deux pays pour la relance et la promotion des relations bilatérales».

«Nous avons de nombreux points en commun et avons convenu, concernant la prochaine étape, d'organiser des réunions techniques pour examiner les modalités de mise en place d'une feuille de route afin de relancer les relations entre les deux pays», a ajouté le ministre jordanien des Affaires étrangères, saluant, dans ce sens, «le rôle et la place de l'Algérie, avec laquelle nous souhaitons développer nos relations».

Pour le responsable jordanien, cette rencontre a constitué en outre «une opportunité pour examiner les questions d'intérêt commun, notamment le terrorisme qui représente un danger pour la Jordanie et auquel l'Algérie a réussi, grâce aux efforts déployés en matière de lutte contre ce fléau, à devenir un des pays les plus stables dans le monde». La Jordanie «joue un rôle également dans la lutte contre ce fléau du point

de vue militaire, sécuritaire et intellectuels», a-t-il soutenu.

Pour ce qui est de la cause palestinienne, «question centrale pour la Jordanie et l'Algérie», M. Essafadi a indiqué que ses entretiens avec M. Messahel ont évoqué «la méthode à suivre pour mettre fin au statu quo politique et avancer vers une perspective politique devant résoudre le conflit selon les seules bases garantissant sa solution, à savoir permettre aux Palestiniens de jouir pleinement de leurs droits légitimes, en tête desquels, leur droit à la liberté et à l'instauration de leur Etat sur leur territoire et sur les frontières de juin 1967, avec El-Qods pour capitale».

Les deux responsables ont abordé enfin la situation en Syrie et «l'importance d'une action commune intensifiée afin de trouver une solution devant mettre fin à cette tragédie et catastrophe et permettre ainsi au pays frère -la Syrie- de recouvrer sa sécurité, sa stabilité et de jouer pleinement son rôle tant dans la sécurité et la stabilité de la région que dans le système de l'action arabe commune».

Pour rappel, le ministre jordanien des Affaires étrangères, Ayman Essafadi a entamé, samedi soir, une visite à Alger qui s'inscrit dans le cadre «de la consolidation des relations de coopération et de fraternité entre les deux pays frères».

Le ministre jordanien des AE insiste sur l'importance de donner un nouveau élan aux relations de coopération entre les deux pays

Le ministre jordanien des Affaires étrangères, Ayman Essafadi a insisté samedi à Alger sur l'importance de donner un nouveau élan aux relations de coopération entre l'Algérie et la Jordanie et les voies et moyens de leur consolidation afin de parvenir à des perspectives prometteuses.

Dans une déclaration à la presse, à la salle d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre jordanien des Affaires étrangères a précisé que cette visite entre dans le cadre de la recherche des moyens susceptibles de donner un nouvel élan aux relations bilatérales pour le bien des deux pays.

M. Essafadi a exprimé la volonté de son pays d'ouvrir un nouveau chapitre dans ses relations avec l'Algérie, mettant l'accent sur le rôle principal que joue l'Algérie dans l'action arabe commune.

Le ministre a transmis à l'occasion, les salutations du souverain jordanien, le Roi Abdallah II, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qualifiant d'importante les entretiens qu'il aura dimanche avec son homologue algérien M. Abdelkader Messahel.

Le ministre jordanien des Affaires étrangères, a entamé, samedi, une visite à Alger qui s'inscrit dans le cadre «de la consolidation des relations de coopération et de fraternité entre les deux pays frères».

Le ministre jordanien a été accueilli à l'aéroport international Houari Boumediene par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Lors de cette visite de deux jours, M. Messahel s'entretiendra avec son homologue jordanien sur les relations de coopération bilatérales et les voies et moyens de leur consolidation, conformément à la volonté commune du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du souverain jordanien, le Roi Abdallah II.

La rencontre permettra d'aborder «les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les derniers développements survenus sur la scène arabe, avec un échange de vues entre les deux parties, sur l'évolution de la situation au Proche-Orient, ainsi que les voies à même de relancer l'action arabe commune».

ALGÉRIE-PORTUGAL: Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Portugal»



Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Portugal» a été installé, hier à Alger, en vue de renforcer la coopération bilatérale notamment dans le domaine parlementaire, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La cérémonie d'installation a été présidée par Abdelhamid Si Affif, président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, en présence de l'ambassadeur du Portugal à Alger, Carlos Oliveira, et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères.

Intervenant à cette occasion, M. Si Affif a passé en revue «la profondeur des relations politiques entre les deux pays, marquées par des développements importants depuis la signature du document de concertations politiques en mars 2003, et renforcées par le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, une orientation stratégique exprimée par la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika au Portugal en 2005, laquelle avait réaffirmé l'engagement pour le renforcement et la valorisation des relations bilatérales».

M. Si Affif a salué également «les relations qui lient les deux pays amis à tous les niveaux», ajoutant que «le peuple portugais a accueilli une élite de jeunes algériens ayant fait la gloire du football portugais, à l'instar de Rabah Madjer, Brahimi, Slimani et autres».

Il a, également, mis en avant «le niveau excellent des relations diplomatiques algéro-portugaises», notant que «les échanges économiques entre les deux pays étaient en deçà des aspirations des deux peuples, notamment avec le recul du volume des échanges entre les deux pays en 2017 par rapport à 2016».

Cependant, a-t-il ajouté, «plusieurs secteurs vitaux, importants et sensibles font l'objet de concertation et d'accords entre les deux pays, à l'instar des secteurs de l'énergie, de l'habitat et des travaux publics».

Sur le plan parlementaire, M. Si Affif a insisté sur l'impératif de «donner un nouveau souffle au groupe d'amitié parlementaire «Algérie-Portugal», en vue de renforcer la coopération bilatérale à tous les niveaux, de manière à s'adapter aux réalisations et développements ayant marqué les relations politiques et économiques entre les deux pays».

Le parlementaire a exprimé, en outre, le souhait de voir le groupe présidé par le député Mohamed Amir contribuer «à renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays».

Pour sa part, le diplomate portugais a salué «les relations fortes et solides unissant les deux pays qui veillent à instaurer un dialogue permanent, de par leurs liens historiques et culturels», formant le vœu de voir «ce groupe contribuer au renforcement de la coopération bilatérale».

BANQUES : Les députés préconisent la lutte contre la bureaucratie et la facilitation de l'accès aux crédits d'investissement



La majorité des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé les banques à l'activation de mécanismes de lutte contre la bureaucratie et la facilitation de l'octroi de crédits aux investisseurs afin d'impulser l'investissement national.

Lors d'une plénière, tenue hier sous la présidence de M. Mouad Bouchareb et consacrée à la présentation du rapport de la Banque d'Algérie sur les évolutions financières et monétaires, les députés, dans leur majorité, ont mis en avant l'impératif de prendre des mesures et des dispositions pour mettre fin à la bureaucratie dans les banques, qui entrave «l'accès des investisseurs aux crédits afin de concrétiser leurs projets d'investissement».

Ils ont préconisé également l'activation de mesures permettant l'entrée en vigueur de la finance islamique afin d'offrir aux investisseurs le choix de s'intégrer dans le système financier qui leur convient. A ce propos, la députée Naïma Djillali Aïssa (FLN) a plaidé pour la lutte contre la bureaucratie dans les banques, la facilitation de l'accès des investisseurs aux crédits et la recherche des formules et mécanismes à même de faciliter, aux opérateurs économiques, les transactions financières.

Elle s'est interrogé pourquoi les banques tardent-elles à trouver des formules, notamment pour l'amélioration du climat d'investissement et l'adoption d'une stratégie de gestion claire et efficace. De son côté, le député Abdelghani Ouicher (TAJ), a prôné la «démocratisation» des banques et la facilitation de son activité en vue d'encourager l'investissement, estimant que ces rapports financiers devaient être examinés par la commission des finances et du budget de l'APN pour se prononcer sur leur contenu. Le député Benyoucef Zouani du même parti a estimé nécessaire l'adoption de la finance islamique dans les transactions bancaires, outre la révision des lois pour bien régir l'activité des établissements bancaires et financiers.

Par ailleurs, la députée Fatima Kerma (RND) s'est félicitée de la teneur du rapport de la banque d'Algérie, appelant à la régularisation de la situation du foncier et au soutien du matériel agricole en faveur des investisseurs pour améliorer la production.

Pour le député Mohamed Abdelhadi (indépendants), la lutte contre la bureaucratie initiée par certaines banques est impérative pour pallier toutes les lacunes et lever toutes les entraves, notamment à la demande de crédits par les investisseurs, relevant cependant un recul dans le recouvrement des crédits bancaires. Par ailleurs, le député Mohamed Mokrane (front El Moustakbal) a appelé à la révision de la politique monétaire et économique de l'Algérie pour traiter la fragilité de l'économie nationale.

FINANCES

M. Loukal présente les chiffres et les détails du financement non conventionnel

Le montant des titres émis dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel, lancé fin 2017 suite à l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit, représente environ 28 % du produit intérieur brut (PIB), en comptant le montant de 4.005 milliards de dinars comme titres émis à fin septembre 2018 et l'inscription, en novembre dernier, d'une nouvelle demande de financement de 1187,2 milliards DA, a révélé, hier, le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN, consacrée à la présentation du rapport de la Banque d'Algérie sur les évolutions financières et monétaires du pays au titre de l'exercice 2017 et des neuf (09) premiers mois de l'exercice 2018, M. Loukal a précisé que les titres émis dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel étaient passés de 19,7 % du produit intérieur brut (PIB), fin septembre 2018, à près de 28 % actuellement, et ce, en comptant la nouvelle demande pour ce financement «non exploitée à ce jour».

Selon le Gouverneur de la BA, le montant des titres émis à fin septembre dernier (4.005 milliards DA) est reparti à hauteur de 1.470 milliards DA destinés à couvrir le déficit du Trésor public et à hauteur de 2.264 milliards DA pour le financement de la dette publique.

Exposant les détails relatifs à l'impression des billets dans le cadre de ce mécanisme de financement exceptionnel, M. Loukal a fait état de l'émission, en janvier 2018, de 1400 milliards DA, dont 900 milliards DA par la BA comme avance destinée à couvrir partiellement le déficit du Trésor public et 500 mds de DA représentant une affectation octroyée à la Caisse nationale des retraites (CNR) à l'effet de régler ses dettes envers la Caisse nationale des assurances sociales.

Ensuite, un montant de 420 milliards DA a été émis, dans le cadre de la même formule, dont 100 milliards DA destinés au rachat des titres du Trésor public détenus par le Crédit populaire algérien (CPA), en contrepartie de l'assainissement des dettes de la société Sonelgaz et 320 milliards DA au Fonds National d'investissement (FNI) qui prêter à son tour ce



montant au CPA, en vue de financer les arriérés de règlement des programmes de logement de type «AADL», au titre des exercices 2017 et 2018, selon les éclaircissements fournies par M. Loukal. Le solde du compte du Trésor public auprès de la BA est créditeur de 1475 milliards DA à fin septembre, a révélé M. Loukal. S'agissant du nouveau montant (1187,2 milliards DA) demandé en novembre dernier, le Gouverneur de la BA a fait savoir qu'il «sera destiné dans sa totalité au FNI, à hauteur de 735,2 milliards DA, et à hauteur de 452 milliards DA pour la Sonatrach».

Il a ajouté, dans ce cadre, que le rachat, par la BA, des dettes du Trésor à hauteur de 9,4 milliards DA, représentait des compensations du différentiel sur les prix des carburants cumulés entre 2012 et 2014 et contribuera au financement partiel du programme d'investissement de Sonatrach. Quant au montant des titres émis dans le cadre du financement non conventionnel, lors du der-

nier trimestre de 2017, qui s'élève à 2185 milliards DA, M. Loukal a rappelé qu'il a été réparti, à hauteur de 570 milliards DA, pour le financement du déficit global du Trésor en 2017, outre 354 milliards DA pour le FNI, 452 milliards DA pour le rachat partiel des titres du Trésor détenus par la Sonatrach, 545 milliards DA pour le rachat des titres du Trésor des dettes de Sonelgaz, et 264 milliards DA destinés au paiement de la première partie de l'emprunt obligataire national.

M. Loukal a expliqué, par ailleurs, que le Trésor avait mobilisé les fonds du financement non conventionnel auprès de la BA contre l'émission de titres gouvernementaux à délai d'échéance allant de 5 à 30 ans et un taux d'intérêt unifié de 0,5%.

Suite à la présentation du Gouverneur de la BA, les députés ont entamé la séance de débat, en relevant leurs préoccupations notamment au sujet des évolutions financières et monétaires du pays.

FINANCEMENT NON-CONVENTIONNEL: «4.005 Mds DA émis jusqu'à fin septembre et nouvelle demande de 1187,2 MDS DA»

Le montant des titres émis dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel, lancé fin 2017 suite à l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit, s'est établi à 4.005 milliards DA à fin septembre 2018, avec l'inscription en novembre dernier, d'une nouvelle demande de financement de 1187,2 milliards DA «non exploités à ce jour», a révélé, hier, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN).

Lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN, consacrée à la présentation du rapport de la Banque d'Algérie sur les évolutions financières et monétaires du pays au titre de l'exercice 2017 et des neuf (09) premiers mois de l'exercice 2018, M. Loukal a



fait savoir que le montant 4.005 MDS de Da a été réparti entre 1.470 milliards DA destinés à couvrir le déficit du Trésor public, et 2.264 milliards DA pour financer la dette publique.

En comptant le montant des titres émis dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel à

fin septembre (4005 milliards DA) et le montant de 1187,2 milliards DA, demandé en novembre «mais pas encore exploité», le taux de financement non conventionnel par rapport au produit intérieur brut (PIB) représente près de 28%, a précisé M. Loukal.

Baisse des réserves de change à 82,12 milliards de dollars à fin novembre 2018

Les réserves de change de l'Algérie (or non compris) ont baissé à 82,12 milliards de dollars à fin novembre 2018 contre 97,33 milliards de dollars à fin 2017, soit une érosion de 15,21 milliards de dollars en 11 mois, a indiqué hier le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN, consacrée à la présentation du rapport de la Banque d'Algérie sur les évolutions financières et monétaires du pays, M. Loukal a rappelé que les réserves de change étaient de 86,08 milliards de dollars à fin septembre 2018 et de 88,61 milliards de dollars à fin juin 2018.

INDUSTRIE MILITAIRE: Livraison de 356 camions multifonctions de marque Mercedes-Benz

Un total de 356 camions multifonctions de marque Mercedes-Benz produits en Algérie ont été livrés hier par la société Algerian Motors Services Mercedes-Benz (AMS-MB Spa) de Rouiba au profit du ministère de la Défense nationale (MDN) et d'entreprises civiles.

Ce nouveau lot comporte 215 camions au profit de la Direction centrale du matériel relevant du MDN, qui seront destinés au transport de troupes, dépannage léger, citernes d'eau et autres (camions poste de commandement), ainsi que 141 véhicules destinés à des entreprises civiles.

Il s'agit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal, filiale de Sonatrach) et l'Agence de gestion du fret d'Algérie (Agifal).

Ces véhicules ont été produits dans les usines de la Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL-MB Spa) de Rouiba (Alger).

Intervenant lors de la cérémonie de livraison, le représentant de la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale, le Colonel Redaoui Touhami, a affirmé que ces opérations de livraison intervenaient dans le cadre de «l'exécution des instructions du Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaid Salah, relatives à l'augmentation des capacités des unités de l'ANP en développant les différentes industries militaires, conformément à la politique économique initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à redynamiser et à encourager la production nationale». Selon lui, «ces efforts affirment les grands pas franchis par l'ANP grâce aux réalisations considérables aux niveaux scientifique, d'équipement, d'armement, de formation et de préparation.

Ce qui a permis d'acquérir plus de maturité et de modernisation et de continuer à activer tous les facteurs permettant à atteindre la force et l'efficacité opérationnelles nécessaires sur tout le territoire national».

Pour sa part, le Directeur général d'AMS-MB Spa de Rouiba, Djamel Mahiout, a indiqué qu'aujourd'hui, la Société algérienne de production



de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA de Rouiba (SAPPL-MB Spa) et la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) de Tiaret développent des méga-projets.

Ainsi, en plus de l'aspect industriel, ces projets constituent, selon M. Mahiout, une «réelle valeur ajoutée pour le pays en matière de création d'emplois et de formation.» Il a, à cette occasion, annoncé l'extension du réseau de l'après-vente et de réparation de la société AMS-MB Rouiba sur tout le territoire national, à l'effet de prendre en charge des aspects importants en rapport avec la vente des produits finis, la vente de la pièce de rechange et les prestations de services après-vente.

De son côté, le directeur général de la Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL-MB Spa) de Rouiba, Youcef Bouali, a souligné que cette société vise essentiellement à satisfaire les besoins du marché national en matière de véhicules poids lourds et à contribuer, ainsi, à densifier le tissu industriel national.

Il a également indiqué que la société SAPPL-MB prévoyait d'approvisionner le marché local en camions, catégorie poids légers et de charge utile, et de deux autres pro-

duits de la marque Mercedes. Selon lui, «cette opération vient couronner un long parcours qui a permis de produire, jusqu'à maintenant, plus de 5.200 véhicules dont 2.000 véhicules (camions et bus) en 2018».

Pour sa part, le président du Conseil d'administration de la SAFAV-MB, le Général Smaïl Krikrou, a avancé que la capacité de production de la société AMS-MB passera de 2.500 véhicules (camions et bus) actuellement à 4.000 unités en 2019. Pour rappel, trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirati-allemand pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Il s'agit de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA de Rouiba (SAPPL-MB), de la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA/Tiaret (SAFAV-MB) Tiaret et de la Société algérienne de fabrication de moteurs de marque allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) SPA/Oued Hamimime (Constantine).

La Société AMS-MB de Rouiba est chargée, quant à elle, de la livraison et de la distribution des véhicules fabriqués par ces joint-ventures.

CHANGE: Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 23 au 29 décembre 2018, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 116,64 DA à l'achat et à 123,76 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 133,09 DA à l'achat et à 141,24 DA à la vente.

A rappeler que la semaine dernière (du 16 au 22 décembre), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,72 DA à l'achat et à 123,85 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 132,92 DA à l'achat et à 141,06 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 25 novembre au 1er décembre 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,70 DA à l'achat et à 123,82 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 132,98 DA à l'achat et de 141,13 DA à la vente.

Il y a une année (du 24 au 30 décembre 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 113,54 DA à l'achat et à 120,47 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 134,53 DA à l'achat et de 142,77 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 23 au 29 décembre 2018

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	116,64	123,76
1 EUR	133,09	141,24
1 CAD		86,52
91,83		
1 GBP	147,54	156,56
100 JPY	104,23	110,62
1 SAR		31,10
33,00		
1 KWD	383,44	407,12
1 AED	31,75	33,70
100 CHF	11.748,94	12.469,96
100 SEK	1.286,01	1.364,97
100 DKK	1.784,09	1.893,20
100 NOK	1.340,53	1.423,18

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	117,83	123,76
1 EUR	134,44	141,24
1 CAD	87,40	91,83
1 GBP	149,04	156,56
100 JPY	105,29	110,62
100 CHF	11.868,22	12.469,96
100 SEK	1.299,06	1.364,97

INDUSTRIE: Création en 2018 de 11 centres d'appui à la technologie et à l'invention «CATI» (INAPI)

Onze (11) centres d'appui à la technologie et à l'invention (CATI) ont été créés en 2018 au niveau des universités et des entreprises, a indiqué hier Mohammed Sebbagh, responsable chargé des statistiques à l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI).

«Le CATI constitue une bibliothèque digitale et électronique, un centre de formation et un centre d'appui aux affaires.

En Algérie, nous en avons créé onze en 2018», a expliqué à l'APS M. Sebbagh en marge d'une rencontre sur l'invention et la qualité des produits nationaux.

Ainsi, le nombre de CATI dont dispose l'Algérie à ce jour s'élève à 54 centres qui permettront d'améliorer les capacités et les compétences nationales dans le domaine de l'exploitation en ligne des bases et des banques de données sur les brevets et plusieurs millions de revues scientifiques et techniques disponibles à travers les différents réseaux de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), selon les détails fournis par M. Sebbagh.

Les centres d'appui à la technologie et à l'invention visent à encourager la politique de promotion de la



compétitivité des entreprises du secteur industriel? particulièrement de la PME, et ils permettent aussi de stimuler l'innovation et le transfert technologique à travers principalement l'établissement de ces réseaux, en permettant ainsi l'émergence et le déve-

loppement d'un marché de la connaissance, considéré comme le levier de la créativité entre le monde de la recherche et le secteur économique, a souligné le même responsable.

La création de ce genre de centres vise aussi à faciliter l'exploitation des bases de mise en œuvre du projet CATI en Algérie qui comprend des informations d'ordre technique, juridique et commercial.

«Ces centres visent à soutenir des activités liées au transfert technologique et à la formation, et ils rappellent, entre autres, l'existence de beaucoup de recherches et d'innovations qui ne sont pas exploitées par manque de coordination entre l'université et l'entreprise», a ajouté le responsable de l'INAPI.

Par ailleurs, l'INAPI a enregistré durant 2018 le dépôt de 5361 marques de produits industriels, soit 4349 marques nationales et 1012 marques étrangères, a ajouté M. Sebbagh.

Durant cette même période allant de janvier 2018 au 31 octobre de la même année, l'INAPI a reçu 533 dépôts de brevets d'invention, dont 141 classiques et 392 PCT (pour Patent Coopération Treaty), d'après les statistiques fournies à l'APS.

CASBAH: La convention tripartite portera «uniquement» sur la revitalisation de l'ancienne médina

La convention tripartite signée entre la wilaya d'Alger, le Conseil régional d'Ile-de-France et les Ateliers «Jean Nouvel» portera «uniquement» sur la revitalisation de la Casbah d'Alger, permettant à l'ancienne médina de retrouver son originalité et sa grandeur, a indiqué samedi la wilaya d'Alger dans un communiqué. Tout en précisant que «tous les frais liés aux prestations de M. Jean Nouvel seront pris en charge totalement par le Conseil régional d'Ile-de-France», la wilaya d'Alger rappelle que la convention tripartite signée le 16 décembre dernier (wilaya d'Alger-le conseil régional d'Ile-de-France et les ateliers «Jean Nouvel») entre dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération décentralisée qui relie la wilaya d'Alger et la région de l'Ile de France. «Le rôle de cet architecte de renommée internationale (Jean Nouvel), sera d'accompagner la wilaya d'Alger et de lui fournir des idées et des conseils en matière de la revitalisation de la Casbah d'Alger, classée patrimoine mondial par l'UNESCO en mois de décembre 1992», a souligné la même source. «M. Jean Nouvel sera également l'architecte conseiller de la wilaya d'Alger auquel sera confié l'harmonisation des travaux d'aménagement de la Baie d'Alger qui s'étale de la grande mosquée jusqu'à la Basse Casbah», a ajouté le même communiqué.

«Les travaux de restauration de la Casbah d'Alger, lancés par la wilaya d'Alger fin 2016, sont menés par des compétences algériennes à travers 14 bureaux d'études et 17 entreprises mobilisant plus de 200 universitaires entre architectes, techniciens supérieurs et main œuvre 100% algérienne de plus de 1200 ouvriers qualifiés», a tenu encore à rappeler la wilaya. Plusieurs infrastructures sont en cours de restauration, il s'agit, entre autres, du palais du Dey, du palais des beys, de la mosquée El-Barani et ses dépendances, de dix fontaines du mausolée Sidi Aberrahmane, du TNA, de et de 34 bâtisses de typologie traditionnelle ainsi que la remise en état de rues et ruelles de la Casbah. Le coût de l'opération de la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah est de 26 milliards de dinars (24 milliards de da sur le budget de l'Etat et 2 milliards de da sur le budget de wilaya), a fait savoir la wilaya d'Alger.

BISKRA : 70 exposants au salon national des dérivés du dattier

Le salon national des dérivés du dattier et articles de souvenirs s'est ouvert samedi à la maison de l'artisanat traditionnel et des métiers de la ville de Biskra avec la participation de 70 exposants venus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on constaté.

L'exposition du salon présente aux visiteurs une riche gamme de produits artisanaux dont des bancs, des tables, des sacs et des denrées à base de dattes dont le miel, la farine et la confiture de ce fruit du désert. L'occasion a été donnée également aux artisans d'étaler leurs articles traditionnels dont des produits cosmétiques, des bibelots et ustensiles en cuivre et en bois, des poteries, des tenues traditionnelles, des bijoux et des tapis. La manifestation est organisée en fin d'année à l'occasion des vacances scolaires d'hiver pour renforcer l'attrait touristique de la région, valoriser le patrimoine traditionnel et favoriser les échanges entre artisans des diverses wilayas du pays, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM), Youcef Si El-Abdi. Des artisans de 25 wilayas participent à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 5 janvier et est organisée conjointement par la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers et la direction du tourisme et de l'artisanat traditionnel.

GHARDAÏA : Les plantes aromatiques et médicinales ouvrent des perspectives prometteuses

Les potentialités agricoles dont jouit la région de Ghardaïa, notamment la filière des plantes aromatiques et médicinales (PAM), ouvrent des perspectives «prometteuses» pour le développement économique local, a assuré hier la Conservation des forêts de la wilaya.

Les résultats enregistrés par les petits projets épars de jeunes agriculteurs, lancés ces dernières années à travers les différentes exploitations agricoles familiales dans la wilaya, «offrent la possibilité de trouver des alternatives économiques appropriées, tangibles et durables», a affirmé à l'APS le conservateur des forêts, Mohamed Abbès.

Cultivée en étage dans les oasis de la wilaya, cette culture de PAM et autres plantes condimentaires est encore «timide» et destinée à la consommation locale mais offre des revenus supplémentaires aux petits agriculteurs locaux, estime le même responsable signalant qu'au total une vingtaine d'hectares est dédiée à cette culture de PAM et condimentaires.

Parmi les principales plantes aromatiques, condimentaires et médicinales cultivées dans la région de Ghardaïa, on peut citer le géranium, la lavande, la rose, le moringa, la sauge, le thym, la verveine, la menthe et le safran, le romarin, l'Aloé vera, le persil, le basilic, la camomille, le figuier de barbarie ainsi que l'arganier à titre expérimental.

Près d'une centaine de jeunes agriculteurs de la wilaya ont exprimé leur engouement pour la culture des plantes aromatiques, condimentaires et médicinales, dans leurs exploitations, a fait savoir le conservateur des forêts.

Cependant une production importante est assurée par les PAM spontanées, alors que celles cultivées contribuent très faiblement à la production, note M.

Abbès, précisant que le ministère de l'Agriculture et la direction générale des Forêts accorde une importance particulière pour tirer un meilleur profit de cette filière.

Des essais de culture de safran, de moringa, d'arganier, de figuier de barbarie et d'aloé vera à Berriane, Métili, Mansoura et El-Menea ont donné des résultats probants, fait-il encore savoir.

L'Algérie, a-t-il dit, dispose d'un important patrimoine en plantes médicinales et aromatiques, dont plusieurs plantes endémiques que l'on peut exploiter à plusieurs fins: médecine traditionnelle, aromates, cosmétiques, conservation alimentaire, exportations de plantes brutes et d'huiles essentielles.



Insuffler une dynamique à la filière des PAM

Pour cela, le ministère de l'Agriculture a mis en place une stratégie visant à insuffler une dynamique au développement de la filière PAM, et à mettre à profit et de valoriser les potentialités agricoles de chaque région.

Cette stratégie consiste en la création d'associations spécialisées et des conseils professionnels des PMA dans chaque wilaya, afin d'encourager l'investissement dans cette filière et d'assurer une prise en charge en matière de formation et d'appui technique et scientifique en faveur des agriculteurs.

Le conseil professionnel des plantes aromatiques et médicinales de la wilaya de Ghardaïa a été mis en place en attendant l'agrément, dans un but de préservation et d'extension des ressources végétales existantes ainsi que de valorisation de nouveaux produits.

Contacté à ce sujet par l'APS, les responsables du département de biologie et sciences de la nature de l'université de Ghardaïa estiment que le développement de cette filière de PAM, notamment dans la région de Ghardaïa, peut contribuer fortement à l'économie nationale et aux exportations hors hydrocarbure.

Ils ont, dans ce sens, mis en exergue la richesse de la flore de Ghardaïa, déplorant toutefois l'absence de stratégie et réglementation de pratiques commerciales indispensables au développement

de cette filière émergente, identifiée comme étant un segment à intégrer dans le développement agricole.

«Les plantes aromatiques et médicinales ont une grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques, de développement sur des terres accidentées ou peu fertiles et de lutte contre la désertification», a fait savoir, de son côté, l'ingénieur en chef à la Direction des services agricole de Ghardaïa.

Pas moins d'une cinquantaine de plantes spontanées et sauvages se trouvant sur le territoire de la wilaya de Ghardaïa sont utilisées dans la pharmacopée, selon une étude faite par des universitaires de Ghardaïa, a précisé Mr. Khaled Djebrit.

Le secteur des PAM va connaître un grand essor, a estimé M. Djebrit, précisant que le défi à relever pour développer cette filière est la conciliation entre le souci de conserver la biodiversité et protéger les ressources naturelles et le besoin de créer un environnement propice pour que les populations rurales puissent participer aux activités de croissance économique de la cueillette spontanées en milieu naturel.

«Il faut une réglementation et un suivi rigoureux pour assurer la réussite et atteindre les objectifs escomptés pour cette filière émergente, notamment par l'encouragement des investissements et assurer des formations au profit des agriculteurs, préconise-t-il.

EL-OUED : Coup d'envoi de la 45^e fête de la ville aux mille coupes

La 45^e édition de la fête de la ville aux mille coupes s'est ouverte, samedi à El-Oued, avec un riche carnaval et défilé de troupes folkloriques, Baroud, Zorna et une fête nuptiale traditionnelle, le long de l'artère principale «Mohamed Khemisti» de la ville d'El-Oued, en présence d'un public nombreux.

Les organisateurs ont, par souci de mettre en exergue, les potentialités touristiques de la région, opté pour les pures traditions et produits authentiques de la région, dont la mise en place, au niveau de la place des jeunes d'El-Oued, d'une gigantesque tente abritant le salon régional d'artisanat et des métiers avec la participation de 20 exposants, issus de quatre wilayas du pays, en plus d'une exposition pour jeux ludiques et chefs-



d'œuvre.

Mettant à profit cette manifestation de quatre jours, la maison de la culture d'El-Oued a également servi de cadre à une exposition d'arts plastiques, regroupant des plasticiens des Oueds Souf et Righ, en plus d'une exposition de livres et publications retraçant l'histoire de la région.

Prévue initialement au mois de mars de chaque année, la fête aux mille coupes prévoit également des concours et compétitions, dont des courses de méharis, équestre, le concours du meilleur menu culinaire, en sus des activités sportives en pétanque, cyclisme, motos, la course et le ski sur sable.

Des représentations théâtrales, des sketches et activités récréatives pour enfants, de tournois de football avec la participation des vétérans de l'Olympique d'El-oued et celle Djérid Gouvernorat de Tozeur (Tunisie), en sus de l'organisation d'une fête nuptiale simulée, soirée artistique animée par des vedettes de la chanson populaire, sont également projetés lors de cet événement, a indiqué le chargé de la communication du festival, Salmane Smail.

Le programme de la manifestation fête aux mille coupes est concocté par la direction de la culture, la direction de la jeunesse et des sports, la chambre d'artisanat et des métiers, la protection civile et la direction des affaires religieuses et des wakf de la wilaya d'El-Oued.

SOLIDARITÉ: Prise en charge depuis janvier dernier de près de 6.000 familles démunies à Constantine

Près de 6000 familles démunies ont été prises en charge en 2018 par le bureau Souboul El Kheirat relevant de la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Constantine, a indiqué samedi à l'APS son responsable Abdelkader Nouar.

Ces familles ont été prises en charge dans divers domaines social, médical, culturel, touristique et sportif, a précisé le même responsable en marge d'une journée d'étude sur «l'entraide», organisée par cette direction avec la collaboration de l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader.

Pas moins de 20.050 colis de denrées alimentaires ont été distribués en faveur de cette catégorie sociale, dans le cadre des actions de solidarité réalisées durant cette période par ce bureau, a indiqué M. Nouar lors de cette rencontre tenue à la salle des conférences du palais de la culture Mohamed Laid El Khalifa. L'ensemble des bénéficiaires recensés disposent d'une carte validée par l'administration en étroite collaboration avec les services des douze (12) assemblées populaires communales (APC) que compte la wilaya, leur donnant accès aux aides, a informé le même responsable.

«Le système numérique permet de suivre et contrôler en temps réel et à distance toutes les opérations afin d'écartier d'éventuelles tricheries dans le mode de distribution» a-t-il affirmé, soulignant que le seul coffrin de comprend divers produits alimentaires de première nécessité pour une valeur de 6.000



dinars. En outre, plus de 9.500 repas complets ont été également servis durant toute la période hivernale et dans des restaurants Errahma réservés pendant le mois de Ramadhan pour les sans-abris, les personnes dans le besoin et les gens de passage dans la wilaya, a-t-il ajouté.

Au cours de cette journée, l'impact des actions caritatives dans l'entraide et le soutien des personnes pauvres a été mis en avant à laquelle a pris part une assistance nombreux.

De l'université des sciences islamiques, Emir Abdelkader, Sofiane Chebira s'est félicité de «l'esprit de solidarité qui gagne d'année en

année la société», assurant que ce résultat était «le fruit des campagnes de sensibilisation et d'orientation organisées dans les mosquées et partout ailleurs» pour ancrer et développer la culture d'entraide.

Plusieurs cadres de la direction des affaires religieuses et des wakfs, des représentants d'associations activant dans le domaine caritatif et des étudiants de l'université des sciences islamiques ainsi que des enseignants des écoles coraniques et des mourchidate, ont pris part à cette journée d'étude inscrite dans le cadre du programme des activités du bureau de Souboul El Khairat de l'année 2018.

ALGER

Décès de 2 personnes par asphyxie au monoxyde de carbone

Deux (02) personnes sont décédées par asphyxie suite à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO) émanant d'un chauffe bain, samedi soir à Rais Hamidou (Alger), a-t-on appris hier des services de la protection civile de la wilaya d'Alger.

Les services de la protection civile ont enregistré, samedi, la mort de deux (02) personnes, un homme et son épouse, âgés respectivement de 30 et 26 ans, décédées asphyxiées par le CO émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leur domicile à la commune de Rais Hamidou (Est d'Alger), a précisé à l'APS le lieutenant Sadek Kamei.

Les corps sans vie des deux victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Bainem, ajoute la même source. Rappelant la nécessité de faire preuve de vigilance concernant ce type d'accidents, M. Sadek a appelé les citoyens à respecter les normes de sécurité lors de l'utilisation des équipements fonctionnant au gaz et de les contrôler périodiquement afin d'éviter des accidents similaires.

EMIGRATION CLANDESTINE Interception de 11 candidats à l'émigration clandestine au nord du port d'Oran



Les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont mis en échec, dimanche, une tentative d'émigration clandestine de 11 personnes, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Ces onze candidats à l'émigration clandestine, parmi lesquels se trouvait une femme enceinte, ont été interceptés à bord d'une embarcation pneumatique, dimanche à 6 heures du matin, à 6 miles au nord du port d'Oran, par les gardes côtes en patrouille en mer, a indiqué la même source.

Ces personnes, qui ont tenté de rallier les côtes espagnoles, ont été remises à la brigade de Gendarmerie nationale d'Oran. Ils seront présentés devant la justice, a-t-on précisé.

ORAN : 2 corps sans vie repêchés au large des côtes de Gdyl

Deux corps sans vie ont été repêchés, samedi après-midi, par les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, au large de Gdyl (Est d'Oran), a-t-on appris hier de la cellule de la communication de ce corps de sécurité. Il s'agit des dépouilles d'une femme et de sa fille. Les deux corps ont été repêchés à 17 heures 30 respectivement à 2 miles au nord de Kristel (Gdyl) et à 3 miles de Cap Aiguille.

Les services de la brigade de la gendarmerie de Gdyl ont réussi à identifier les deux corps.

Selon la même source, ce drame a touché toute une famille y compris le père et le fils qui faisaient partie du groupe des 20 candidats à l'émigration clandestine dont l'embarcation a pris feu au large d'Oran.

«Le père est toujours porté disparu tandis que le fils, secouru, se trouve actuellement à l'hôpital de Tenes» (Chlef), a souligné la même source.

Par ailleurs, les unités territoriales des gardes-côtes d'Oran poursuivent les opérations de recherche des autres passagers de cette embarcation portées disparues, a-t-on assuré.

SÛRETÉ D'ALGER:

Arrestation de 4 individus et saisie d'une somme d'argent et de différentes quantités de drogues et de comprimés psychotropes

Les services de sûreté de la Circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont traité trois affaires distinctes qui se sont soldées par la saisie de 550 comprimés psychotropes, de 15 gr de cannabis et de 5,1 millions de centimes, a indiqué, samedi, un communiqué des services de Sûreté de la wilaya d'Alger.

Les policiers de la Sûreté de la wilaya ont procédé à l'arrestation de 04 individus impliqués dans des affaires de trafic de drogues, de cannabis et des comprimés psychotropes, ainsi qu'à la saisie



de 550 comprimés psychotropes, 15 gr de cannabis, de sept (07) flacons d'un liquide anesthésiant, quatre (04) téléphones

portables et d'une somme d'argent estimée à 5,1 millions de centimes, précise le communiqué.

Suite à des informa-

tions reçues et à des patrouilles dans le secteur de compétence, les services de Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont traité trois affaires distinctes et les opérations de perquisition légale ou d'exécution de mandats de perquisition ont donné lieu à la saisie de ces quantités de produits prohibés et à l'arrestation des individus impliqués qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, qui ont ordonné leur mise en détention préventive, a conclu le communiqué.

COLLISION ENTRE UN TAXI ET DEUX CAMIONS À EL BAYADH : 9 morts et un blessé grave



Le bilan de la collision entre un taxi et deux camions, survenue samedi près de Bougtob, dans la wilaya d'El

Bayadh, s'est alourdi à neuf morts et un blessé grave, a-t-on appris des services de la protection civile dans un nouveau bilan.

L'accident s'est produit aux environs de 6h30 au niveau de la RN no 6 A suite à la collision entre un taxi assurant la ligne El Bayadh-Oran et deux camions causant neuf morts qui étaient à bord du taxi.

Les dépouilles des victimes, deux hommes, trois femmes et quatre enfants, ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Bougtob et le blessé grave a été transféré vers l'hôpital de Sidi Bel Abbès.

Trois autres personnes sont en état de choc souligné-t-on. Les services de la sûreté ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame.

INDE:

10 enfants tués dans un accident d'autocar



Dix enfants ont été tués et dix autres grièvement blessés lorsqu'un autocar est tombé samedi soir dans un ravin dans l'Etat indien du Gujarat (sud), a rapporté le média local *Indian Express*. Environ 60 élèves ont été sauvés et admis dans des hôpitaux locaux.

Des opérations de secours sont en cours pour retrouver trois élèves disparus, ont déclaré des responsables de l'administration du district. Selon la police, l'accident s'est produit entre les zones forestières de Mahal et de Badripada, après que le chauffeur eut perdu le contrôle de l'autocar transportant plus de 70 élèves d'une classe en provenance de Surat, la deuxième ville la plus peuplée du Gujarat.

Suresh Pawar, médecin en chef de l'hôpital civil d'Ahwa, a confirmé que 10 enfants étaient morts, tandis que 10 autres avaient été grièvement blessés et transférés vers un hôpital de Surat.

MAURICE:

L'alerte cyclonique levée après l'affaiblissement du cyclone Cilida

L'intense cyclone tropical Cilida s'est affaibli en un cyclone tropical pendant la nuit de samedi et ne représente plus une menace pour l'île Maurice, a annoncé la station météorologique locale tôt hier matin.

Par conséquent, l'alerte cyclonique qui avait été émise depuis vendredi a été levée dimanche à 04H00, heure locale, sur Maurice alors que l'île Rodrigues reste en alerte I.

Selon le communiqué de la station météorologique de Maurice, à 04H00, le cyclone tropical Cilida était centré à 19,7 degrés de latitude sud et à 60,0 degrés de longitude est, soit à environ 250 km presque à l'est de Maurice.

Il se déplace vers le sud-est à une vitesse d'environ 17 km / h. Sur cette trajectoire, le cyclone tropical Cilida a commencé à s'éloigner de Maurice. Cependant, les nuages associés à Cilida continueront d'influencer les conditions météorologiques sur l'île Maurice, prévient la météo mais le temps devrait s'améliorer pendant la journée. Par contre, la mer sera très agitée avec la houle. Une élévation anormale du niveau de la mer d'environ 40 cm au-dessus de la marée haute normale est attendue. Cette situation peut provoquer des vagues déferlantes dangereuses sur les côtes est et sud de l'île, avertit Météo Maurice qui déconseille au public de s'aventurer en mer et même d'éviter de sortir près des plages.

Le cyclone, classée «Super Cyclone» par la marine américaine, n'aura finalement pas affecté les Mauriciens qui s'affairaient samedi à faire les achats de fin d'année.

D'autres ont fait fi des conseils de la station météorologique pour se rendre à la mer malgré les fortes houles. S'agissant de l'île Rodrigues (situé à 600 km de Port-Louis), les services météorologiques indiquent qu'à 04H00, le cyclone tropical était situé à environ 350 km presque à l'ouest de Rodrigues.

Il devrait passer à son point le plus proche à environ 250 km au sud-ouest de Rodrigues vers la mi-journée. La liaison aérienne entre les deux îles interrompues depuis samedi ne reprendra qu'à la levée de l'alerte, éventuellement en fin d'après-midi dimanche, ont indiqué les services aéroportuaires.

INDONÉSIE:

Le bilan du tsunami monte à 222 morts

Le bilan d'un tsunami provoqué par une éruption volcanique en Indonésie a été porté à 222 morts et plus de 800 blessés, ont annoncé d'hier les autorités qui craignent qu'il ne s'alourdisse encore dans les heures à venir.

«222 personnes sont mortes, 843 blessées et 28 personnes sont portées disparues», a indiqué Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes dans un communiqué, en soulignant que «ce nombre devrait encore augmenter». Un précédent bilan a fait état de 168 morts. Des centaines de bâtiments ont été emportés par la vague, qui a déferlé sur les côtes méridionales de Sumatra et l'extrémité occidentale de Java au alentours de 21h30 samedi (14h30 GMT). La vague a surgi après l'éruption du volcan connu comme «l'enfant» du légendaire Krakatoa, l'Anak Krakatoa, selon Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes. «Les communautés des petites îles du détroit de la Sonde pourraient être les plus touchées par le tsunami», selon l'ONG Oxfam qui se mobilise pour apporter de l'aide. Les autorités indonésiennes avaient dans un premier temps déclaré que la vague n'était pas un tsunami mais une simple marée montante et avaient appelé la population à



ne pas paniquer. «C'était une erreur, nous sommes désolés», a écrit par la suite M. Nugroho sur Twitter.

Les secouristes recherchaient fébrilement des survivants dans les débris. Des images vidéo spectaculaires publiées sur les réseaux sociaux montrent une vague géante qui s'abat sur un concert en plein air donné par le groupe pop «Seventeen». Ses mem-

bers sont projetés hors de la scène par la vague. Les tsunamis déclenchés par les éruptions volcaniques, qui provoquent un déplacement d'eau, sont relativement rares, selon le centre d'information international des Tsunamis. A la différence des vagues consécutives à des séismes, les autorités n'ont pas le temps de prévenir les gens.

MÉDITERRANÉE:

33 migrants secourus au large de la Libye cherchent un port pour débarquer

L'ONG allemande Sea-Watch, qui a secouru samedi 33 migrants au large de la Libye, a exhorté hier les Etats européens à «trouver une solution» rapide pour leur permettre de débarquer avant que le temps ne se gâte.

Les migrants se trouvaient sur une embarcation de fortune dans les eaux internationales quand ils ont été secourus par le Sea-Watch3, qui bat pavillon néerlandais.

Ils viennent du Nigéria, de Libye et de Côte d'Ivoire et parmi eux se trouvent six enfants et quatre femmes, selon la même source.

«Nous avons demandé un port sûr pour débarquer ces personnes», a expliqué Ruben Neugebauer, porte-parole de l'ONG.

«Nous allons tout essayer



pour obtenir un port sûr» avant que le temps de se gâte, «c'est pourquoi nous exhortons les Etats européens à trouver une solution dans les prochaines 24 heures».

Dans le même temps, l'Open Arms, navire de l'ONG espagnole Proactiva open arms, a été autorisé par Madrid à faire route

vers l'Espagne pour y débarquer plus de 300 migrants secourus samedi au large de la Libye.

L'Astral, l'autre navire de cette ONG, est parti à sa rencontre, chargé de vivres et de couvertures pour aider les migrants à affronter le voyage qui devrait durer plusieurs jours.

Pour des raisons médi-

cales, Malte a pris en charge samedi un nouveau-né et sa mère, transportés par hélicoptère, tandis qu'un Somalien de 14 ans, qui voyageait seul a été évacué dans la nuit vers l'île italienne de Lampedusa.

Le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini (extrême droite), a cependant répété sa position dimanche: «Les ports italiens sont fermés.

Stop au trafic d'êtres humains».

Près de 1.300 migrants sont morts ou disparus cette année au large de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Cela représente une baisse de 55% par rapport à 2017, mais dans le même temps, les arrivées ont chuté de 80%.

MALTE:

L'approvisionnement de migrants sauvés en mer sème la discorde entre Malte et une ONG espagnole

Le gouvernement de Malte est en désaccord avec Proactiva Open Arms, une organisation non gouvernementale (ONG) qui mène des opérations de recherche et de sauvetage en mer, au sujet de l'approvisionnement d'un bateau de migrants, a rapporté samedi le quotidien *Times of Malta*.

L'ONG a écrit sur Twitter que le gouvernement maltais a refusé de fournir des denrées alimentaires aux quelque 300 migrants sauvés en mer.

«Open Arms avec plus de 300 personnes à bord, n'a aucun port où débarquer et Malte refuse de fournir des vivres. C'est une urgence en

période de Noël», a dit l'ONG sur son compte Twitter.

«Nous avons un besoin urgent de provisions», a-t-elle ajouté.

Ultérieurement, le gouvernement maltais a déclaré que tous les migrants ont été interceptés à l'intérieur de la zone de recherche et de sauvetage libyenne, au large de la côte libyenne, a rapporté le quotidien *Times of Malta*.

«Le capitaine du navire de l'ONG a déclaré avoir suffisamment de provisions à bord pour tenir pendant plus de deux jours et par conséquent assez pour atteindre son port d'attache.

Cependant, le capitaine a préféré

se diriger vers le sud et a délibérément tardé en mer, attendant que la situation se détériore.

Ces actes irresponsables commis par les membres de l'ONG ne font qu'aggraver la situation et montrent clairement que le capitaine a fait un choix contraire à toutes les conventions sur le port de débarquement des migrants», a expliqué le gouvernement maltais.

Les forces armées maltaises (AFM) ont sauvé un enfant de deux ans et sa mère qui se trouvaient à bord du bateau de l'ONG et les ont acheminés vers un hôpital plus tôt dans la journée de samedi.

APS

GUINÉE/GRÈVE DES ENSEIGNANTS: Un syndicat demande «le départ» du Premier ministre

Le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG), mouvement syndical de l'éducation qui réclame depuis début octobre dernier une augmentation du salaire minimum, a décidé l'organisation aujourd'hui d'une marche de protestation à l'échelle du pays pour exiger le «départ» du Premier ministre Ibrahim Kassory Fofana, a rapporté l'agence de presse africaine, APA.

«Nous allons organiser une marche de protestation ce lundi. Nous demandons le départ du Premier ministre.

Il n'est pas à la hauteur de la tâche que lui confiée le président de la République.

Il est hors de question de suspendre le mot d'ordre de grève (...), a déclaré samedi le secrétaire général du SLECG, Aboubacar Soumah, cité par l'APA, écartant toute «négociation». Soumah a rappelé à l'occasion d'une assemblée générale tenue samedi au siège du syndicat à Donka, que des syndicalistes avaient récemment rencontré le Premier ministre. «M. Kassory Fofana leur a dit que si le SLECG veut négocier avec lui, il faut qu'on suspende la grève. Il a ajouté que si jusqu'à la date du 31 décembre, les enseignants ne reprennent pas les cours, il prend l'engagement de radier tous les grévistes», a laissé entendre Soumah après une assemblée générale tenue samedi au siège du syndicat à Donka.

Début décembre courant, des centaines d'élèves de Siguiri, ville de l'extrême nord-est du pays, avaient mani-



festé dans les rues pour réclamer le retour de leurs enseignants grévistes, selon la presse locale.

Octobre dernier, la rentrée des classes n'avait pas eu lieu dans tous les établissements en Guinée à cause de la grève des enseignants déclenchée par le SLECG, réclamant «8 000 000 GNF

comme salaire de base», selon l'APA. Face à cette crise, le Premier ministre Fofana avait déclaré, lors d'une interview à la télévision d'Etat, que le gouvernement avait «déjà fait des efforts» pour une augmentation de 40% sur la masse salariale des enseignants guinéens.

CHINE : Découverte de 99 tombes datant de plus de 2.000 ans en Mongolie

Un total de 99 tombes remontant à plus de 2.000 ans a été découvert dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, ont annoncé les autorités locales.

Les tombes ont été découvertes par une équipe de l'Institut régional du patrimoine culturel et de l'archéologie dans la Bannière de Jungar, au même titre qu'une fosse sacrificielle datant d'une époque estimée entre la fin de la période des Royaumes combattants (de 475 à 221 avant JC) et le début de la dynastie des Han de l'Ouest (de 202 avant JC à l'an 8), a rapporté l'agence de presse, Chine Nouvelle.

«La plupart des dépouilles reposaient sans cercueil, dans des tombes variant en taille».

Les tombes mesurent entre environ trois à cinq mètres de long pour trois mètres de large pour certaines, et d'à peine plus grande qu'un corps humain, pour d'autres.

Des restes d'offrandes dont des squelettes de chèvres, de bœufs et de chiens, ont été découverts dans un tiers des tombes.

Durant la période des Royaumes combattants, le sacrifice animal était un rituel funéraire courant pour les habitants vivant le long de la Grande Muraille, d'après des archéologues.

FRANCE : 16 migrants interceptés sur une embarcation vers l'Angleterre

Les autorités maritimes françaises ont annoncé hier avoir intercepté 16 migrants, dont deux enfants, dans la nuit de samedi à dimanche au large de Boulogne-sur-Mer (Nord) qui tentaient de rejoindre l'Angleterre à bord d'un bateau de pêche, ont rapporté des médias locaux.

«Vers 04h45, la capitainerie du port de Boulogne-sur-mer (nord) a été alertée par un comportement non marin à la sortie du port» a indiqué la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord dans un communiqué, précisant qu'un navire de pêche naviguait tous feux éteints, ne répondait pas aux appels radio et effectuait une trajectoire inhabituelle. Le Centre des opérations maritimes (COM) a alors demandé l'intervention d'un remorqueur spécialisé dans le sauvetage des navires en détresse pour porter assistance à ce navire de pêche qui se trouvait alors à une dizaine de kilomètres de la côte française, ont ajouté les mêmes sources.

Les seize migrants, «en bon état de santé apparents», ont ensuite été pris en charge par les autorités françaises. Depuis octobre, ces tentatives de traversée par des migrants vers l'Angleterre se sont multipliées malgré le danger lié à la densité du trafic, aux forts courants et à la température de l'eau.

INCENDIE DANS UNE MINE EN RUSSIE : Les corps des neuf mineurs disparus retrouvés

Les corps des neuf mineurs portés disparus suite à un incendie dans une mine à Solikamsk, dans la région de Perm (centre du pays) ont été retrouvés hier par les équipes de sauvetage, ont indiqué les autorités locales. «L'identité de toutes les personnes décédées a été établie», a affirmé le centre de commandement des opérations de sauvetage dans le site dans un communiqué. De larges colonnes de fumée avaient été observées la veille lors de la construction d'un puits dans la mine, huit personnes ont pu être remontées, tandis que neuf autres sont restées bloquées sans qu'aucun contact n'ait pu être établi avec la surface à cause de la chaleur et de la fumée abondante provoquée par l'incendie. Le Comité d'enquête de la région de Perm avait déjà souligné dans un communiqué qu'il y avait des motifs raisonnables de croire que ces personnes sont décédées, ajoutant qu'il a ouvert une enquête pour violation des règles de sécurité dans la mine.

FRANCE/CLIMAT : 1,5 million de soutiens à un recours contre l'Etat français pour «inaction climatique»

La pétition en ligne pour soutenir un recours en justice contre l'Etat français pour «inaction climatique» lancée par quatre ONG avait recueilli hier matin plus de 1,5 million de signatures en France en seulement cinq jours, ont rapporté des médias français. Le texte froitait dimanche vers 9h les 1,52 million de soutiens et vise deux millions. «Aucun d'entre nous ne s'attendait à un tel succès et aussi rapidement», a reconnu la directrice d'Oxfam France, Cécile Dufflot, citée par l'AFP. Cette mobilisation montre que «des questions liées au réchauffement climatique et à la biodiversité sont au centre des préoccupations» des citoyens, s'est félicitée la présidente de la FNH, Audrey Pulvar.

Le directeur général de Greenpeace France, Jean-

François Julliard, a indiqué de son côté, que les citoyens «ont envie de passer à l'action, cela nous renforce dans l'espoir que le gouvernement ne reste pas sans réponse». Ces signatures ont été recueillies en cinq jours, puisque l'initiative de Greenpeace, Oxfam, la Fondation pour la nature et l'Homme (FNH) et l'association Notre affaire à tous, a été rendue publique lundi. Les ONG ont adressé une requête préalable au gouvernement, qui a deux mois pour répondre.

Les ONG prévoient dans un second temps, en mars probablement, d'introduire un recours juridique devant le tribunal administratif de Paris, une première à l'échelle française.

Le ministre de la Transition écologique François de Rugy a invité les

ONG à «participer au grand débat national» promis à la suite du mouvement des «gilets jaunes», mais pour les associations, «le temps n'est plus au débat mais à l'action».

L'annonce des associations est venue au lendemain d'une conférence climat de l'ONU (COP24) qui a «déçu» par l'incapacité des pays à renforcer leur action, selon le constat des médias. Les plaignants soulignent que la France, dont les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont réparties à la hausse en 2015, ne respecte notamment pas ses objectifs de court terme. Face aux dérèglements climatiques, les recours en justice se multiplient dans le monde contre l'insuffisance des mesures prises. Aux Pays-Bas, un tribunal, saisi par l'ONG Urgenda au

nom de 900 citoyens, a ordonné en 2015 à l'Etat de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 25% d'ici à 2020. Le jugement a été confirmé en octobre dernier. La 24e Conférence de l'ONU sur le climat (COP24) qui s'est tenue à Katowice (Pologne) du 3 au 14 décembre courant a conforté l'accord de Paris mais montré aussi que «la lutte contre le changement climatique ne va ni assez vite ni assez loin», a déclaré l'ancien président de la COP21, Laurent Fabius. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a appelé la communauté internationale à renforcer son action contre le réchauffement planétaire, à ce stade insuffisante pour contrer les dérèglements du climat.

NIGERIA: Retrait de 2,5 millions de bouteilles de sirop pour la toux à base de codéine

Le gouvernement nigérian a annoncé mercredi qu'au moins 2,5 millions de bouteilles de sirop pour la toux à base de codéine avaient été retirées de la circulation suite à une interdiction décrétée au début de l'année. Le ministre de la Santé Isaac Adewole a indiqué dans un communiqué publié à Abuja que l'interdiction de la production, de la distribution et de la vente des sirops pour la toux à base de codéine avait permis de faire recu-

ler les problèmes de toxicomanie à travers le pays.

«Depuis que nous avons interdit les sirops à base de codéine dans le pays, plus de 2,5 millions de bouteilles ont été retirées de la circulation».

Nous poursuivons nos efforts pour nous assurer que cette menace soit réduite au minimum», a indiqué M. Adewole.

La codéine est un narcotique à la fois antitussif et antidouleur,

similaire à la morphine et à l'hydrocodone.

L'interdiction de tous les sirops pour la toux à base de codéine est entrée en vigueur au Nigeria le 1er mai, suite à un abus croissant de ce type de produits dans le pays le plus peuplé d'Afrique.

M. Adewole précisé que les sirops pour la toux à base de codéine avaient désormais été remplacés par la dextrométhorphan, une substance moins addictive.

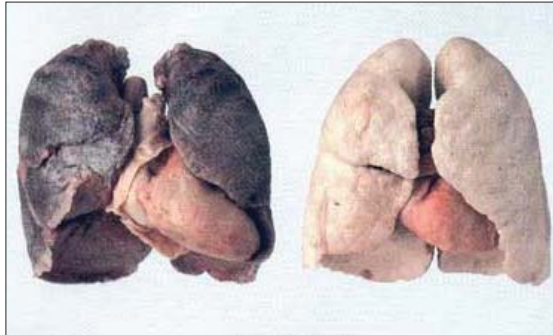
CANCER DU POUMON

Les antioxydants augmenteraient les risques

Selon une étude menée par des chercheurs suédois, les compléments de vitamines antioxydantes accélèrent le développement de lésions précancéreuses et des cancers précoces du poumon. Les fumeurs seraient particulièrement à risque.

Consommer des compléments de vitamines antioxydantes ne serait pas aussi bénéfique que prévu. Les chercheurs ont longtemps pensé que ces substances pouvaient aider à prévenir les cancers grâce à leur capacité à neutraliser les radicaux libres qui endommagent les cellules. Mais d'après une étude menée par le professeur Martin Bergö, co-directeur du Centre du cancer à l'Institut de médecine de Göteborg, en Suède, et publiée par la revue médicale Science Translational Medicine, les vitamines antioxydantes peuvent accélérer le développement de lésions précancéreuses ou de cancers précoces du poumon.

Lors des analyses effectuées sur des souris et des cellules humaines en laboratoire, l'équipe de chercheurs de Göteborg a constaté une augmentation de tumeurs chez des rongeurs génétiquement modifiés pour développer de petites tumeurs



des poumons, et traités par des compléments de vitamine E. « Nous avons constaté que ces an-

tioxydants ont triplé le nombre de tumeurs et aussi fortement accéléré leur agressivité », a expli-

qué le professeur Bergö à l'AFP. Plus la dose est élevée, plus les effets nocifs augmentent. « Les anti-

oxydants ont tué ces souris deux fois plus vite », précise-t-il.

Une protéine clé

En cause, la diminution de la protéine p53 dont le rôle est de détruire les cellules tumorales, causée par les antioxydants. Les cellules cancéreuses sont donc libres de se multiplier. « Quand nous avons éliminé cette protéine chez les souris et dans les lignées cellulaires de cancer du poumon humain, les antioxydants n'ont plus eu d'effet », note Martin Bergö. Toute personne à risque de cancer des poumons, comme les fumeurs, ou ayant des petites lésions précancéreuses, devrait donc bannir les compléments antioxydants de sa trousse de médicaments, conseille le professeur. Entretemps, des recherches supplémentaires vont essayer de déterminer si cet effet est valable également pour d'autres types de cancers.

Fumer au réveil augmente le risque

Il ne fait pas bon être matinal en matière de tabagisme. Une nouvelle étude confirme le risque accru de cancer de poumon quand on en grille une au saut du lit. **Drilling !** A peine entendez-vous la sonnerrie du réveil que vous sortez du lit et ouvrez votre table de nuit pour sortir... votre paquet de cigarettes. La première du matin vous rassure et vous fait démarrer la journée du bon pied. Le bémol, c'est que ce réflexe matinal peut vous coûter cher : plus vous fumez tôt votre cigarette après le réveil, plus vous courez un risque de développer un cancer du poumon. Le temps écoulé

entre la première cigarette et le lever a déjà fait l'objet d'investigations scientifiques.

Comme les précédents travaux, cette étude publiée dans la revue scientifique *Journal of the National Cancer Institute* confirme un élément peu connu des fumeurs : le délai qui sépare le réveil de la première cigarette est un marqueur du tabagisme plus important que le nombre de cigarettes fumées pour déterminer le risque de cancer du poumon. Dit autrement, les fumeurs (quelle que soit leur consommation) qui ont l'habitude de fumer leur première cigarette dans

les 5 minutes après leur réveil sont plus exposés au cancer du poumon que les autres.

Ces résultats, issus de l'analyse des habitudes tabagiques de 3 249 fumeurs, font réfléchir. Il suggère que le nombre de cigarettes consommées moins que l'heure à laquelle on commence à fumer dans la journée. Cette hypothèse suit les conclusions de chercheurs de Pennsylvanie qui ont avancé que plus on fume peu de temps après du réveil, plus le sang contiendrait de cotinine, un dérivé de la nicotine produit par l'organisme et entraînant des risques de cancer du poumon.

Un test d'haleine pour détecter le cancer du poumon

Le cancer du poumon pourrait être détecté par un simple test d'haleine selon une nouvelle étude scientifique israélienne. Les chercheurs de l'Université du Colorado Cancer Center et ceux de l'Institution Nobel Prize-winning ont présenté au congrès annuel de la société américaine d'oncologie clinique (ASCO) un nouveau test d'haleine capable de détecter le cancer du poumon et la maladie respiratoire BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive).

Un dispositif simple et efficace

Ce dispositif nécessite simplement de gonfler un ballon fixé à une sonde de nanoparticules d'or extrêmement sensible. Les particules piégées par le capteur permettent d'analyser les composés organiques volatils contenus dans l'air expiré par le patient. En effet, le métabolisme des patients atteints de cancer du poumon est différent de celui des personnes saines et de celui des individus atteints de la BPCO.

Une nouvelle forme de dépistage

Le Pr Fred Hirsch a souligné lors du congrès la nécessité d'une nouvelle forme de dépistage du cancer du poumon et de nouveaux outils de diagnostic. Le dépistage aujourd'hui uti-



lisé par scanner peut réduire la mortalité de la maladie de 20%. Mais il implique beaucoup de faux négatif. « Vous détectez beaucoup de nodules dans les scans et environ 90% d'entre eux sont bénins. Nous avons besoin de savoir comment mieux distinguer les nodules bénins et malins. L'objectif de ce nouveau test est d'utiliser des biomarqueurs d'haleine pour un diagnostic plus juste » explique le Pr Fred Hirsch de l'école de médecine de l'Université du Colorado, principal auteur de l'étude.

De plus, ce test permettrait aussi d'analyser les progrès de la thérapie et détecter si un patient doit continuer ou pas son traitement et surveiller comment le malade répond au traitement.

« En plus d'utiliser les niveaux de composés organiques volatils (COV) pour diagnostiquer le cancer du poumon, nous pourrions éventuellement mesurer certains changements dans les niveaux de COV des patients au fil du temps pour surveiller la façon dont ils répondent à des traitements spécifiques » explique le Pr Fred Hirsch.

« La mise en application physique de ce test pourrait totalement révolutionner le dépistage et le diagnostic du cancer du poumon. Ici la perspective est le développement d'une approche non-invasive, de faible coût, et facile pour la détection précoce et la différenciation du cancer du poumon », conclut le Pr Fred Hirsch.

CANCER DU POUMON UNE MALADIE COURANTE CURABLE SI DETECTÉE A TEMPS

Le cancer du poumon est le 2^e cancer le plus courant. Le tabagisme est la principale cause de ce cancer. Les hommes sont deux fois plus touchés mais les femmes sont de plus en plus concernées car elles fument davantage aujourd'hui.

Quels sont les différents types de cancer du poumon ?

Les deux principaux sont le cancer du poumon à petites cellules et celui à grandes cellules.

Le cancer à petites cellules est le plus agressif mais le moins courant.

Le cancer à grandes cellules représente environ 80 % des cas et évolue plus lentement ce qui offre de meilleures chances de guérison.

Quels sont les symptômes du cancer du poumon ?

Une toux persistante sans raison apparente (rhume, allergie...) et accompagnée parfois de crachats sanguins.

Une douleur à la poitrine qui augmente lorsque vous inspirez.

Une respiration sifflante.

Une voix rauque, enrouée.

Une perte de poids sans raison apparente.

Comment diagnostique-t-on le cancer du poumon ?

En cas d'association de plusieurs de ces symptômes, surtout si vous êtes fumeur, il est conseillé de faire une radio des poumons.

Cet examen peut être suivi d'une exploration des voies respiratoires avec un petit tube muni d'une caméra introduit dans la bouche sous anesthésie (bronchoscopie). Le médecin peut, à ce moment-là, prélever un petit morceau du poumon atteint pour l'examiner. Il est possible aussi d'envoyer en laboratoire des échantillons d'expectorations.

Si le diagnostic de cancer est établi, une IRM, un scanner et des analyses de sang permettent de voir si s'est éventuellement étendu à d'autres organes.

Quelles sont les personnes à risque ?

Les hommes de plus de 50 ans. Mais de plus en plus de femmes aussi car elles sont plus nombreuses à fumer aujourd'hui.

Les personnes, en particulier ceux qui fument plus de 20 cigarettes par jour.

Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire chronique.

Comment prévenir le cancer du poumon ?

Éviter ou arrêter de fumer. Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer. Au bout de 5 ans d'arrêt, un ancien fumeur risque deux fois moins de développer un cancer ; au bout de 10 à 15 ans d'arrêt, le risque est quasiment aussi bas que s'il n'avait jamais fumé.

Éviter la fréquentation des lieux enfumés.

Si vous travaillez avec des solvants, de l'amiante ou encore du chrome, portez un masque et suivez bien les règles de sécurité.

Quels sont les traitements du cancer du poumon ?

Si le cancer est bien localisé et peu étendu, le chirurgien enlève le morceau de poumon voire le poumon entier atteint. On vit normalement avec un seul poumon.

Si le cancer touche d'autres organes, une radiothérapie est proposée à la place de la chirurgie. Dans les

ON PEUT OPÉRER SANS OUVRIR LE THORAX

Retirer un lobe pulmonaire touché par un nodule cancéreux, c'est possible sans ouvrir le thorax. Et c'est maintenant recommandé par les chirurgiens américains. L'équipe de l'Institut Mutualiste Montsouris (Paris) fait le point sur cette technique qu'elle pratique à l'occasion de la 500^e intervention réalisée dans l'établissement.

La chirurgie est le traitement le plus efficace du cancer du poumon quand on a la chance de découvrir la tumeur à un stade précoce. « Mais retirer seulement le nodule cancéreux ne suffit pas, il faut retirer le lobe dans lequel il est situé pour donner les meilleures chances de survie au malade », explique le Dr Dominique Gossot, chirurgien responsable du département thoracique de l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM). Traditionnellement, cette intervention nécessite l'ouverture du thorax, c'est-à-dire une chirurgie lourde. Mais une technique mini-invasive se développe. Au Japon et aux États-Unis, elle est devenue fréquente. En France, elle est encore confidentielle mais 15% des malades ayant un nodule pulmonaire à un stade précoce en bénéficient à l'IMM.

Une intervention plus longue

La technique nécessite un type d'anesthésie particulière avec une intubation spéciale car le poumon sur lequel on intervient est « exclu » de la respiration pendant la durée de l'intervention. Le mode opératoire consiste ensuite à introduire les instruments nécessaires dans les côtes. Travaillant sur un espace resserré, le chirurgien a besoin de plus de temps pour réaliser la dissection des vaisseaux et des tissus, ce qui allonge le temps de l'intervention (entre 1h30 et 4 heures selon les cas). Même s'il « économise » le temps d'ouverture et de fermeture du thorax. Mais au total, on arrive au même résultat. « Les études



montrent des survies similaires, voire légèrement supérieures au Japon, chez les personnes opérées par thoracoscopie », souligne le chirurgien. Pas étonnant puisque l'intervention à thorax fermé permet tout autant d'enlever les ganglions proches de la tumeur, ce qui est indispensable.

Les patients sont gagnants

Si les douleurs sont vives au réveil, elles ne durent pas longtemps, contrairement à 72 heures de la chirurgie classique. Un patient de 44 ans

le confirme : « J'ai été opéré d'un premier nodule en 2011. J'ai eu très mal le premier jour mais 48 heures après, je n'avais plus besoin de morphine et six jours après, je rentrais chez moi. Six semaines plus tard, je faisais régulièrement 8 à 10 kilomètres de marche rapide », raconte-t-il. « Lors de ma deuxième intervention, pour un nodule dans l'autre poumon, je suis sorti le même jour. Je même maintenant une vie normale », témoigne cet ancien fumeur qui avait arrêté le tabac depuis 16 ans quand on a découvert son premier nodule. Il avait auparavant fumé pendant 40 ans !

Un gène suicide pour traiter le cancer du poumon

Un gène suicide introduit dans des cellules malades pourrait stopper le cancer du poumon chez les souris d'après une nouvelle étude scientifique des chercheurs de l'Inserm. Les scientifiques de l'Inserm ont mis au point d'une nouvelle approche thérapeutique fondée sur l'utilisation d'un système de « gène suicide » optimisé. Celui-ci permet de transformer une molécule chimique en composés toxiques pour la tumeur.

Les chercheurs ont donné à des rongeurs atteints d'un cancer du poumon, quatre injections successives de cyclophosphamide. Ce traitement a permis l'éradication complète des tumeurs, sans rechute au cours des 7 semaines qui ont suivi l'arrêt du traitement. « Grâce à ce gène suicide optimisé, le cyclophosphamide est très efficacement transformé en composés toxiques, et ce dans la tumeur elle-même. Les composés toxiques forment un cercle vicieux qui se diffuse à travers les membranes des cellules malignes, de sorte qu'un petit nombre de cellules tumorales contenant le transgène est suffisant pour éliminer la tumeur entière », explique Isabelle de Waziers, co-auteur des travaux. De plus, le cyclophosphamide aurait une action sur le développement de cellules immunitaires aux propriétés anti-tumorales. Pour tester cette hypothèse, les chercheurs ont réinjecté des cellules cancéreuses chez les souris en rémission complète. « Chez certaines souris, la croissance tumorale était ralentie. Chez d'autres, les tumeurs qui s'étaient d'abord déve-

loppées ont finalement disparu spontanément, sans aucun traitement. Comme si la première phase de traitement en présence du transgène avait « vacciné » les souris contre ce cancer », explique Isabelle de Waziers. « Cet aspect est très important car il laisse penser que cette stratégie permettrait non seulement d'éliminer la tumeur primaire mais aussi de protéger le patient contre une rechute ou la survenue de métastases », estime la chercheuse. Les résultats de ces recherches sont extrêmement encourageants. Les chercheurs ont déposé un brevet et voudraient maintenant développer le meilleur moyen d'introduire ce transgène dans les tumeurs et peut-être donner naissance à une nouvelle approche de thérapie génique pour traiter certains cancers.

Le collagène, une protéine clé dans la défense du cancer

Stimuler les protéines de collagènes naturellement présent dans notre corps déclencherait une réaction chimique qui aide à lutter contre le cancer.

Une découverte qui ouvre la voie au développement de nouveaux traitements. Le collagène, une protéine présente dans toutes les structures de l'organisme humain, jouerait un rôle essentiel dans le déclenchement de signaux chimiques capables de protéger le corps du cancer. Cette découverte a été révélée par les chercheurs britanniques de l'Institut de recherche sur le cancer de Londres et relayée par le site Medical Xpress. « Stimuler ces signaux pourrait agir comme un traitement efficace pour soigner les cancers qui se développent en présence de collagène, dont le cancer du poumon à cellules squameuses, pour lequel il n'existe actuellement aucun traitement ciblé », précise le site spécialisé. L'équipe



de scientifiques a travaillé sur des cellules embryonnaires de reins humains, souvent utilisées dans ce type d'études. Ils ont donc analysé le rôle d'une molécule appelée DDR,

qui relaye les signaux du collagène, et ont constaté qu'elle a répondu au traitement par l'activation d'une deuxième protéine appelée SHP-2. Medical Xpress explique que « ces résultats offrent une excellente occasion de concevoir des premiers traitements ciblés contre le cancer du poumon à cellules squameuses, en initiant peut-être l'action de la protéine SHP-2 afin de réédifier les contrôles normaux contre la croissance d'un cancer en présence de collagène. »

« Nous avons passé au crible les données de 428 protéines différentes, stimulées par collagène et nous en avons isolé une seule que nous pensions jouer un rôle clé dans la protection des tissus du cancer. L'identification de ce déclencheur moléculaire ouvre la voie à des traitements ciblés », conclut le docteur Paul Huang, chef d'équipe à l'Institut de recherche sur le cancer.

MALI: La présence militaire va être renforcée dans le centre du pays

La présence militaire va être renforcée dans le centre du Mali et un programme de désarmement pour «lutter contre l'insécurité» va y être lancé lundi, a annoncé le Premier ministre malien Soumeylou Boubeye Maïga.

«Nous allons renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans la région afin qu'elles puissent notamment intervenir sur les cours d'eau», a déclaré samedi sur Twitter M. Maïga, sans donner de détails sur le nombre d'hommes ou le calendrier de leur déploiement. Le chef du gouvernement, reconduit à son poste après la réélection en août du président Ibrahim Boubacar Keïta, a effectué vendredi et samedi sa première visite à Mopti, la capitale régionale, depuis l'annonce par Bamako et Paris de la mort d'Amadou Koufa, prédicateur peul à la tête d'un groupe lié au réseau terroriste Al-Qaïda, dans une opération menée les 22-23 novembre par les troupes françaises de Barkhane. «Avec l'ensemble des communautés, nous avons convenu du lancement du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, iDDR, dans la région de iMopti.

Il débutera dès ce lundi 24 décembre 2018», a ajouté M. Maïga, en soulignant que son gouvernement «ne combat aucune communauté mais qu'il se bat contre l'insécurité». Depuis l'apparition il y a quatre ans dans le centre, du groupe d'Amadou Koufa, les violences se multiplient entre les Peuls, traditionnellement éleveurs, et les ethnies bambara et dogon, pratiquant majoritairement l'agriculture.

CAMEROUN: Un mort et plusieurs blessés dans une attaque armée au Nord-Ouest du pays

Un homme a été tué et plusieurs personnes ont été blessées dimanche dans une attaque d'hommes armés ayant ciblé une commune du Nord-Ouest du Cameroun, située près de la région anglophone en conflit, ont rapporté des médias, citant un responsable local.

L'attaque s'est produite vers 02h00 (01h00 GMT) dans la commune de Bangourain, située dans la région francophone de l'Ouest, frontalière avec le Nord-Ouest. «Un membre du comité de vigilance de Bangourain a été tué lors de l'attaque par des hommes armés soupçonnés d'être des séparatistes anglophones», selon le responsable local, affirmant qu'un nombre encore indéterminé d'habitants avaient également été blessés et des maisons incendiées.

«Nous sommes encore en train de faire le bilan» des victimes et des dégâts matériels, a-t-il dit. Dans les deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, une crise socio-politique sans précédent s'est installée fin 2016. Elle s'est transformée fin 2017 en conflit armé.

Novembre écoulé, l'organisation des Nations unies (ONU) qui avait prévenu contre une «aggravation de la violence» dans les régions anglophones du Cameroun en conflit armé, avait appelé les séparatistes «à s'abstenir de recourir à la violence» et l'armée «à répondre aux doléances de longue date des communautés de ces régions» par le dialogue.

La crise a, en outre, poussé plus de 437 000 personnes à fuir leur domicile dans ces deux régions, selon des chiffres publiés début octobre dernier par l'ONU.

TUNISIE : Le chef de la diplomatie turc entame une visite de trois jours

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a entamé une visite officielle de trois jours en Tunisie, à l'invitation de son homologue tunisien Khemaies Jhinaoui, a rapporté hier l'agence de presse turque Anadolu.

Selon un communiqué diffusé par le ministère tunisien des Affaires étrangères, «cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à renforcer les relations distinguées entre les deux pays frères et à donner un nouvel élan à la coopération bilatérale», a ajouté la même source.

Arrivé samedi soir, le chef de la diplomatie turque devra donner suite aux résultats de la visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan, effectuée en Tunisie les 26 et 27 décembre 2017 à l'invitation du président tunisien, Béji Caïd Essebsi et celle du chef de la diplomatie tunisienne à Ankara les 15 et 16 juin 2017 à l'invitation de son homologue turc, a précisé le communiqué.

«Les moyens de renforcer la coopération bilatérale, les questions d'intérêt commun, la préparation des prochaines sessions du Conseil suprême de la coopération stratégique et des consultations politiques seront discutés par les deux ministres», a fait savoir l'agence turque.

En plus de la séance de travail qu'il tiendra avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, le chef de la diplomatie turque devrait tenir une série de



réunions avec plusieurs hauts responsables tunisiens, a précisé encore Anadolu. En décembre 2017, la Tunisie et la Turquie avaient conclu trois accords de coopération dans différents secteurs, et un protocole d'entente dans le domaine de la formation militaire.

Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 1,125 milliard de dollars en 2017, faisant de la Tunisie une destination importante des investissements turcs.

Quelque 50 entreprises turques sont

implantées dans différents secteurs économiques tunisiens employant plus de 2500 personnes, selon des statistiques officielles tunisiennes.

Durant la journée de samedi, le ministre turc s'était rendu à Tripoli, la capitale libyenne, où il s'était entretenu avec son homologue libyen, Mohamed Taher Siala, et Fayez Sarraj, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union national, ainsi qu'avec le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled Al-Mishri.

SOUDAN/MANIFESTATIONS: Nouveau rassemblement dans le centre du pays

Des manifestations sont organisées dimanche à Oum Rawaba dans le centre du Soudan, ont rapporté des médias, citant des témoins alors que le calme prédomine à Khartoum, au cinquième jour d'une vague de protestations contre la hausse du prix du pain.

«Des centaines de personnes se sont réunies sur le marché d'Oum Rawaba, dans l'Etat du Kordofan du Nord», selon un habitant, cité par l'AFP, ajoutant que «la police les a empêchées de pénétrer dans un bâtiment officiel, a-t-il ajouté.

En revanche, les grandes

artères de Khartoum étaient calmes, alors qu'écoles et universités sont fermées pour une période indéterminée sur décision des autorités, ont constaté des médias.

Dans le même temps, les autorités ont annoncé, via l'agence officielle Suna, l'arrestation d'une «cellule de saboteurs qui souhaitaient commettre des actes de vandalisme dans la capitale», indiquant que «ce groupe» comprenait des «membres de partis d'opposition», sans les nommer.

Samedi, un cadre de la coalition d'opposition des Forces du consensus natio-

nal, Sadiq Youssef, a affirmé que 14 membres de ce mouvement, dont le président Farouk Abou Eissa, avaient été arrêtés «à la sortie d'une réunion».

La récente décision du gouvernement d'augmenter le prix du pain de 1 à 3 livres soudanaises (de 2 à 6 centimes d'euro) a entraîné des manifestations depuis mercredi. Huit manifestants ont été tués jeudi lors des affrontements avec les forces de l'ordre dans le pays -six à Al-Gadaref (est) et deux à Atbara (est), selon des responsables et des témoins.

Vendredi, de nouvelles

manifestations ont éclaté à Khartoum et Oumdouman, où l'armée a été déployée.

Le gouvernement «ne sera pas indulgent» avec ceux qui ont incendié des bâtiments gouvernementaux ou endommagé des biens publics», a prévenu son porte-parole Bachar Joumaa.

Selon l'agence de presse officielle Suna, les manifestations étaient au départ «pacifiques» avant de dégénérer. Le Soudan connaît des difficultés économiques croissantes avec une inflation de près de 70% et une plongée de la livre soudanaise face au dollar.

SOMALIE: Le bilan du double attentat de samedi passe à 20 morts

Le double attentat de samedi perpétré par les terroristes «shebab» à proximité du palais présidentiel de Mogadiscio a fait 20 morts, a indiqué dimanche la police, revoyant à la hausse un bilan précédent de huit morts.

«Le nombre de victimes est passé à 20 morts et plus de 40 blessés», a indiqué Ibrahim Mohamed, un responsable des policiers, précisant que «certaines des personnes blessées hier sont mortes à l'hôpital». «Des civils et des membres des forces de sécurité font partie des victimes».

Samedi, la télévision somalienne Universal TV, basée à Londres, avait confirmé que trois de ses collaborateurs étaient morts dans le double attentat, dont un journaliste possédant les nationalités somalienne et britannique, Awil Dahir.

Le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed, dit «Farmajo», a dénoncé dans un communiqué une «attaque lâche». «Nous continuerons

à infliger des défaites aux terroristes afin de mener le peuple somalien à la stabilité et la prospérité», a-t-il promis.

Son Premier ministre Hassan Ali Khaire a, lui, rendu visite aux blessés dans les hôpitaux où ils ont été admis.

Samedi, une première voiture piégée avait explosé à un point de contrôle à côté du théâtre national, lui-même situé à quelque 500 mètres du palais présidentiel.

L'explosion d'un deuxième véhicule piégé, plus puissante selon des témoins, a frappé un carrefour situé à proximité, quelques minutes plus tard.

Mohamed Abdullahi, un haut responsable de l'administration locale, a été légèrement blessé dans la première explosion.

«Sept des membres de mon escorte sécuritaire et un chauffeur ont été tués», a-t-il toutefois dit.

«Des telles attaques nous encouragent à redoubler d'effort dans la

guerre contre les terroristes».

Chassés de Mogadiscio en 2011, les shebab ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions.

Mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides y compris dans la capitale, contre des objectifs gouvernementaux, sécuritaires ou civils.

L'attentat le plus meurtrier de l'histoire de la Somalie avait été perpétré le 14 octobre 2017 et avait fait avec 512 morts dans le district de Hodan, un quartier commerçant très animé de Mogadiscio.

Cet attentat n'avait pas été revendiqué, mais les autorités n'ont aucun doute que les shebab sont derrière cette attaque.

Les Etats-Unis, qui soutiennent la lutte contre les terroristes «shebab», ont mené au moins 45 frappes aériennes contre ces derniers depuis le début de l'année.

PALESTINE EN 2018: Attachement à la cause face aux complots israélo-américains

L'écho de la cause palestinienne n'a pas cessé de retentir durant toute l'année 2018 à travers le monde face à un complot israélo-américain tendant à l'enterrer par l'exécution de la «transaction du siècle» enclenchée notamment par la décision du président Donald Trump de considérer la ville sainte d'El Qods occupée comme capitale d'Israël, une action vivement contestée faisant perdre aux Etats-Unis le statut de garant dans le processus de paix.

La direction palestinienne a, dans sa réaction immédiate à cette action provoquante et contestée de par le monde, dénoncé une transgression des accords de paix signés avec Israël pour la solution à deux Etats, ce qui extrait aux Etats-Unis la qualité de garant dans le processus de paix.

Les Etats-Unis n'ont, en outre, pas manqué, durant l'année 2018, d'annuler les 200 millions de dollars d'aide aux Palestiniens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, une enveloppe qui représente l'ensemble de la contribution de Washington au budget des territoires palestiniens.

La direction palestinienne a vu dans cette mesure répressive un «chantage minable» de la part de Washington.

Affichant encore plus la politique «impartiale» des Etats-Unis au Proche-Orient et ses positions de soutien au lobby israélien, M. Trump avait accusé, au forum de Davos en début d'année, les Palestiniens de ne pas vouloir «négocier avec Israël».

De leur côté, les Palestiniens boycottent les efforts de paix de la Maison Blanche depuis la décision annoncée le 6 décembre par Donald Trump de considérer El Qods comme capitale de l'entité israélienne, sachant bien que les Palestiniens comptent faire d'El-Qods-Est occupée la capitale de leur futur Etat indépendant, au moment où l'occupant s'acharne à dire que la ville sainte est sa capitale éternelle et indivisible.

Les Etats-Unis ont perdu leur statut de médiateur

Ainsi, vingt-cinq ans après les accords d'Oslo, les Etats-Unis sont moins bien placés que jamais pour jouer les médiateurs.

Pour le président Donald Trump, réunir les deux parties (Israéliens et Palestiniens) pour signer un accord de paix, comme Bill Clinton en 1993 à Washington où comme Jimmy Carter il y'a 40 ans à Camp David, semble bien compliqué.

L'homme d'affaires républicain a pourtant promis à sa prise de fonctions de conclure l'«accord ultime» entre Israéliens et Palestiniens, et confié cette tâche à un groupe tout aussi inexpérimenté mais réputé proche des positions israéliennes, sous la houlette de son gendre et conseiller Jared Kushner. Les Palestiniens, de leur côté, ont gelé



tout contact dès fin 2017, suite à la décision de Donald Trump de considérer El Qods comme capitale de l'entité israélienne, en rupture avec des décennies de consensus international qui veut que le statut de la Ville sainte soit confié à la négociation. Depuis, l'administration américaine multiplie les mesures spectaculaires dans le double but avoué d'amener les dirigeants palestiniens à accepter de négocier : aide bilatérale quasiment effacée, annulation de soutien financier à l'agence de l'Onu pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), et fermeture de la mission de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Washington, 25 ans après que le défunt leader historique palestinien, Yasser Arafat, le chef de cette même OLP, a été reçu avec les honneurs à la Maison Blanche.

Selon l'ex-diplomate américaine, Michelle Dunne, chercheuse au Carnegie Endowment for International Peace, les Américains tentent de soustraire aux négociations les sujets les plus épineux -El Qods, les réfugiés palestiniens-, ce qui confirme que Washington veut sous le règne de Donald Trump mettre fin à tout projet de faire aboutir une «solution à deux Etats».

Mystérieux plan de paix

Un plan en préparation par l'administration américaine de Donald Trump pour un règlement du conflit israélo-palestinien, et dont les contours n'ont pas été dévoilés, inquiète les Palestiniens qui le qualifient d'«accord du siècle», perçu par ailleurs comme un complot des Etats-Unis et d'Israël

pour asseoir la domination de l'entité israélienne sur le Moyen-Orient.

Devant l'intransigence de l'occupant, dont les multiples violations ont continué de faire en 2018 des centaines de morts parmi les Palestiniens, le gouvernement palestinien de Ramî al Hamdallah avait réclamé une enquête internationale et appelé à un mécanisme international multipartite pour aider à résoudre le conflit israélo-palestinien, alors que le monde arabo-islamique réfléchissait aux moyens de répondre au transfert de l'ambassade américaine à El Qods, considéré comme une atteinte au statut historique, juridique et politique de la ville, et qui ne peut que déstabiliser la région.

Le statut d'El Qods, qui abrite le troisième lieu saint de l'islam, est l'un des principaux obstacles à la conclusion d'un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens, en plus d'autres questions restées en suspens dans les négociations israélo-palestiniennes à l'arrêt depuis 2014, après neuf mois de discussions infructueuses sous la houlette des Etats-Unis.

Il s'agit entre autres du retour des réfugiés, la libération des prisonniers palestiniens des geoles israéliennes et la proclamation d'un Etat palestinien indépendant avec El Qods-Est comme capitale.

Autre fait saillant de l'année 2018, les marches de retour enclenchées depuis le 30 mars dans la bande de Gaza par les Palestiniens.

Une mobilisation réprimée, à chaque fois, par l'armée sioniste, faisant pas moins de 200 morts et des milliers de blessés par balles.

FRANCE : Un auteur présumé de l'attentat contre Charlie Hebdo placé en garde à vue

Le ministre français de l'Intérieur, Christophe Castaner, a annoncé hier que le terroriste, Peter Cherif, a été placé hier en garde à vue arrêté après son arrivé en France, ont rapporté des médias locaux.

Soupçonné d'être impliqué dans l'attentat contre Charlie Hebdo, le journal satirique français, en 2015, Peter Charif avait fui la justice française et devra répondre de ses actes, a indiqué le ministre dans un tweet, ont ajouté les mêmes sources.

Peter Cherif, 36 ans, a été arrêté le 16 décembre à Djibouti. Selon la présidence djiboutienne, il était arrivé à Djibouti par voie maritime via la ville côtière d'Obock, en provenance du Yémen, en possession de fausses pièces d'identité.

Arrêté une première fois à Falloujah, en Irak, fin 2004 alors qu'il faisait partie des terroristes d'Al-Qaïda en Irak, Peter Cherif, avait été condamné à 15 ans de prison à Baghdad. Il s'était ensuite évadé d'une prison irakienne en mars 2007 avant de rejoindre la Syrie. Extradé par la suite en France, il y fut incarcéré pendant 18 mois. Il avait disparu en mars 2011, au dernier jour de son procès à Paris, et pris la fuite vers le Yémen.

MAROC: Le corps de la touriste norvégienne assassinée au Maroc est arrivé à Oslo

La dépouille de la Norvégienne, Maren Ueland, assassinée dans le sud du Maroc avec son amie danoise, Louisa Vesterager Jespersen, est arrivé samedi en Norvège, a annoncé dimanche l'avocat de la famille Ueland, cité dimanche par des médias locaux.

«Le corps de Maren est arrivé samedi après-midi à Oslo», a déclaré Ragnar Falck Paulsen, sans donner plus de précisions, ont ajouté les mêmes sources.

Un avion transportant les corps des deux victimes avait quitté vendredi le Maroc à destination de Copenhague. Les autorités danoises et norvégiennes n'ont pas encore communiqué sur les funérailles des deux touristes tuées dans des circonstances «atroces».

Les corps des randonneuses âgées de 24 et 28 ans, qui se trouvaient au Maroc pour des vacances, avaient été découverts le 17 décembre sur un site touristique dans le Haut-Atlas (sud du Maroc), dans un secteur prisé par les amateurs de marche et d'escalade.

L'une d'elles a été décapitée, selon une source proche du dossier. Ce double meurtre, pour lequel le caractère «terroriste» est attesté par les autorités, a suscité une vive émotion et consternation en Norvège et au Danemark. Un rassemblement de soutien à la famille de Maren Ueland a réuni quelque 500 personnes vendredi soir dans la ville norvégienne de Bryne (sud-ouest). «La famille Maren est dans une situation terrible. Elle est sous le choc et éprouve une profonde tristesse», a déclaré Ragnar Falck Paulsen, l'avocat de la famille, à la chaîne de télévision nationale NRK. Les parents et de nombreux proches de la jeune femme ont pris part au rassemblement à la lueur des flambeaux, rapporte NRK. L'affaire de l'assassinat de deux touristes scandinaves a suscité, inquiétude et consternation au plan international. Le premier ministre danois, Lars Løkke Rasmussen, a dénoncé, depuis Copenhague, «un crime bestial», alors que la Première ministre norvégienne, Erna Solberg, a condamné une «attaque brutale et dénuée de sens sur des innocents».

Des touristes étrangers se disent aussi sous le choc suite à l'annonce de la découverte des corps de jeunes scandinaves décapités «sauvagement» dans cette région montagneuse.

Au total, treize personnes ont été arrêtées au Maroc pour leurs liens présumés avec le meurtre des deux touristes, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

La Palestine appelle à mettre un terme à la politique de colonisation israélienne dans Al-Qods-Est

La Palestine appelle la Ligue arabe, les pays arabomusulmans et les organisations internationales dont l'UNESCO à intervenir en urgence pour mettre un terme à la politique de colonisation israélienne dans le quartier de Silouane à Al-Qods-Est, a indiqué dimanche le porte-parole du gouvernement palestinien, Youssef Mahmoud.

Plusieurs logements à Silouane risquent la démolition et l'effondrement à cause des fouilles que mènent les autorités de l'occupation israéliennes dans ce

quartier arabe, a souligné le porte-parole du gouvernement palestinien dans un communiqué.

Les autorités d'occupation israéliennes visent à travers ces fouilles à réduire la présence arabe à Al-Qods-Est et à changer la démographie et l'identité de la Ville Sainte, a-t-il expliqué, ajoutant que la résistance des Palestiniens à cette politique de colonisation requiert un soutien continu de la part des gouvernements arabo-musulmans et de la communauté internationale.

CHILI:

Des chercheurs mettent au point une méthode permettant de distinguer des amas de galaxies

Une équipe de chercheurs chiliens a mis au point une méthode basée sur un algorithme de calcul permettant de distinguer des amas de galaxies jusque-là passés inaperçus, selon une étude publiée dernièrement.

L'algorithme de calcul créé par cette équipe, composée d'astronomes et d'ingénieurs en informatique, a permis d'établir que toutes les grappes ou essaims de galaxies ne sont pas identiques.

«Nous avons trouvé des groupes avec des galaxies moins brillantes, plus distants les uns des autres, dont l'apparence est semblable à celle de régions ordinaires du ciel et qui sont donc passés inaperçus jusqu'à présent», a déclaré Luis Campusano, docteur en astrophysique et chef de l'équipe de chercheurs du Centre d'excellence en astrophysique et technologies connexes (CATA).

Les travaux, publiés vendredi dans la revue scientifique «The Astrophysical Journal», ont identifié des grappes dans une base de données correspondant à 200.000 galaxies à l'aide d'une méthode purement géométrique, ce qui a permis de produire un échantillon plus complet que ceux déjà connus.

En suivant cette méthode, «de nouvelles grappes riches dans les galaxies spirales ont été révélées, ce qui représente au total environ un tiers des grappes trouvées», a déclaré Gabriel Marinello, astronome à la radio de l'observatoire ALMA, situé dans le nord du Chili et co-auteur de l'enquête. Cet algorithme «a l'avantage d'être très ductile et son utilisation pourrait aller au-delà de



l'astronomie», a déclaré Nancy Hirschfeld, du Département d'informatique de la Faculté des sciences physiques et mathématiques (FCFM) du Université du Chili.

Et de préciser que parmi ces nouveaux domaines la médecine ou l'archéologie qui pourrait l'utiliser, «avec les adaptations nécessaires», car son principe «est de rechercher des modèles dans de très grands ensembles de données permettant de détecter les informations pertinentes rapidement et en temps voulu». Les amas de galaxies sont fondamentalement des agglomérations de matière noire, distinctes de la matière familière constituée d'atomes, et leur présence n'est révélée que par leur effet gravitationnel.

Une petite fraction de la masse d'un amas est constituée de galaxies jusqu'à alors reconnues comme étant de forte elliptique et concentrées vers le centre de

l'amas. Ce qui a été découvert, c'est que la matière noire d'un amas peut aussi avoir des galaxies associées de types moins brillants et moins agglomérés. «Ce résultat est aussi surprenant que si les géographes avaient ignoré, dans un cadastre, le tiers des plus hauts sommets des Andes, car ils semblent plus plats en raison de l'accumulation de neige», a expliqué Roger G. Clowes, de l'Institut Jeremiah Horrocks, de l'Université de Central Lancashire, en Angleterre, qui est également co-auteur de l'étude. Pour les experts, ces nouveaux résultats imposent une nouvelle barrière à la théorie de l'évolution des galaxies, car il n'existe aucune prévision théorique du comportement trouvé. La recherche a duré 12 ans, de la création de l'algorithme à la mise au point d'un logiciel efficace pour la reconnaissance des systèmes de galaxies associés.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA
N.I.F:099817019002328

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL

N° : ...35. / 2018

La direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal Concernant suivi des travaux VRD suivants :

N°	Commune	Site
01	Sed Rehall	70 Logts
02	Messaad	655 Logts
03	Charef	744 Logts
04	Sidi Laadjel	520 Logts
05	Birine	350 Logts
06	Ain Oussera	370 Logts
07	Hassi BahBah	250 Logts
08	Ain El Ibel	140 Logts
09	Mliliha	60+20 Logts

Les BET intéressés Peuvent soumissionnée en plusieurs lots et ne peut avoir qu'un (01) seul lots au max, lot par lot selon l'ordre des lots prévu, ci-dessus.

Les bureaux d'études ou groupements des bureaux d'études publics ou privés agréés dans le domaine ou les architectes inscrits au tableau national des architectes.

Peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la direction de l'Urbanisme et de la Construction sis cité des Jardins Djelfa.

Pièces demandées :

I/* - La première enveloppe « dossier de candidature » et doit Contenir les pièces suivantes :

- 1/- Déclaration de la candidature cachet paraphé signé par le soumissionnaire
- 2/- La déclaration de probité cachet paraphé signé par le soumissionnaire.
- 3/- Une copie d'agrément dans le domaine pour les architectes ou l'ingénieur
- 4/- Moyens matériels du BET justifiés par des copies des cartes grises pour matériel roulant ou une pièce justificative pour matériel non roulant (une facture ou un PV d'huissier de justice).
- 5/- Liste nominative du personnel intervenants (copie), justifiée par le nombre déclaré dans la CNAS, et par attestation d'affiliation).
- 6/- Références professionnelles pour les 4 ans derniers. (2014.2015.2016.2017) (suivi, étude et suivi) dans le domaine de l'aménagement extérieur (amélioration urbaine ou VRD primaires ou secondaire)

Remarque :

*Toutes les pièces demandées doivent être en cours de validité le jour de l'ouverture.

II/* - La deuxième enveloppe « offre technique » et doit Contenir les pièces suivantes :

- 1) Déclaration à souscrire cachet paraphé signé par le soumissionnaire.
- 2) Le présent cahier des charges cachet paraphé signé par le soumissionnaire Portant a la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3) mémoire technique justificatif

III/* - La Troisième enveloppe « offre financière » et doit comporter :

- 1) Un devis quantitatif et estimatif.
- 2) Bordereaux des prix unitaires
- 3) La lettre de soumission visée et signée par le soumissionnaire.

CRITERES D'ELIMINATION

Seront éliminés d'office les soumissionnaires

- Qui ne respectant pas la lettre de soumission, déclaration de souscrire, déclaration de candidature, mémoire technique justificatif, Devis ou bordereaux des prix unitaires
- Qui ont refusé de compléter leur offres ou se sont désistés de l'exécution d'un marché public avant l'expiration du délai de validité des offres, dans les conditions prévues aux articles 71 et 74 du décret présidentiel 247/15.
- Qui sont en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat.
- Qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle.

Ainsi qu'il est cas cité à l'article 69,71,72 et 75 de décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa
Sis cité des jardins Djelfa.

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra trois enveloppes séparées, (dossier de candidature) (offre technique), (offre financière), conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS.

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL

N° : ...35... /2018

Suivi des travaux VRD

Site : Commune de :

<<Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres>>

Les offres doivent être déposées le (15) quinzième jours de 08.00H à 12.00H à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP, -si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois + la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 13:30 H au siège de la direction d'urbanisme et de la construction ; Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

AÉRONAUTIQUE

Trois astronautes de l'ISS de retour sur Terre après une mission mouvementée

Un vaisseau russe Soyouz revenant de la Station spatiale internationale (ISS) et transportant trois astronautes russe, allemand et américain a atterri jeudi dans les steppes enneigées du Kazakhstan. «L'atterrissage a eu lieu (...) L'équipage du Soyouz MS-09 est rentré en sécurité sur Terre après 197 jours» en orbite, a indiqué sur Twitter l'agence spatiale russe, Roskosmos. L'Allemand Alexander Gerst de l'agence spatiale européenne (ESA), l'Américaine Serena Aunon-Chancellor de la NASA et le Russe Sergueï Prokoviev de Roskosmos ont atterri peu avant l'heure programmée à 08h02 heure de Moscou (05h02 GMT), a précisé Roskosmos sur son site internet. «L'équipage se sent bien après son retour sur Terre», a ajouté l'agence spatiale russe, alors que les images diffusées en direct sur les sites web de la NASA et de Roskosmos n'ont pas pu montrer l'atterrissage du vaisseau en raison d'un épais brouillard dans la steppe kazakhe. Les secouristes sont arrivés rapidement sur le lieu de l'atterrissage et si Sergueï Prokoviev et Serena Aunon-Chancellor semblaient pâles et faibles

après leur longue mission en apesanteur, Alexander Gerst a fait un grand sourire et répondu aux interviews de la télévision allemande. Les trois astronautes ont passé plus de six mois à bord de l'ISS. Leur séjour dans l'espace a été marqué par une fuite d'oxygène fin août sur un vaisseau Soyouz russe arrimé à l'ISS et un échec de lancement en octobre d'une fusée Soyouz, censée transporter un nouvel équipage vers la Station. C'était le premier vol de Sergueï Prokoviev, 43 ans, et de Serena Aunon-Chancellor, 42 ans, qui est également médecin. Alexander Gerst, 42 ans, était le seul à avoir déjà effectué un séjour à bord de l'ISS, en 2014. Alexander Gerst, dont c'était la deuxième mission dans l'espace, a maintenant passé 363 jours sur la Station spatiale internationale, un record pour un astronaute de l'ESA. Il est aussi devenu le premier Allemand et le deuxième Européen à avoir été commandant de bord de l'ISS. Il s'est envolé pour Cologne (Allemagne), où est situé le Centre européen des astronautes qui abrite leur formation et où il poursuivra sa mission.

THÉÂTRE

Le 13^e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp) s'ouvre à Alger

Le 13^e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp) s'est ouvert samedi à Alger, avec «H'Zam el Ghoula», un spectacle sur la vie des nouveaux couples, proie à toutes les difficultés sociales, revisité par le Théâtre régional de Bejaïa, (TRB) devant un public nombreux.

Dédié à la mémoire de Sonia, grande comédienne et icône du Théâtre algérien disparue en mai 2018, le 13^e Fntp, accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, (TNA), a ouvert la compétition avec «H'Zam el Ghoula», un spectacle mis en scène par Mouhoub Latèche, sur un texte adapté par Omar Fetmouché de «La quadrature du cercle», du dramaturge Russe Valentin Kataïev.

Brillamment servi par Djohra Deraghla, Soraya Simoud, Sofiane Hadj Ali, Mohamed Lefkir, Mouhoub Latèche et Mohamed Ferchouli, le spectacle, déroulé en 90 mn, raconte l'histoire de deux couples de nouveaux mariés, contraints de cohabiter dans un espace réduit, apparu, au regard de la scénographie, comme une cave d'immeuble.

La scénographie, œuvre de, Aziz Isaac, est formée de tuyauteries et canalisations imposantes qui font le décor du spectacle, suggérant une cave d'im-

meuble comme repère spatial du spectacle. Abdelaziz Yousfi, a choisi pour thème musical principal de son travail, «Atas aysevragh» (J'ai beaucoup patienté), du maître de la chanson algérienne d'expression kabyle, Slimane Azem, en plus des autres airs qu'il a composés et qui ont bien habillé le spectacle.

Les comédiens ont bien porté le texte, se donnant la réplique dans un exercice aux échanges intenses et occupant l'ensemble de l'espace scénique, dans un rythme ascendant et soutenu.

Auparavant, le coup d'envoi officiel du 13^e Fntp a été donné par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, après la diffusion de l'Hymne national algérien et une courte allocution du directeur du Tna, Mohamed Yahiaoui. Un film-documentaire réalisé par Ali Aïssaoui évoquant la singularité des parcours artistiques de la regrettée Sonia a ensuite été projeté, la montrant



entre autre, dans le monologue de «Fatma», de M'Hamed Benguettaf, ténor et autre regretté du Théâtre algérien, qu'elle avait repris en 2005, non pour l'interpréter, mais pour mettre en scène sa nouvelle élue à la porter, Nesrine Belhadj qui est apparue pour en interpréter un extrait dans un bel enchaînement.

Azzeddine Mihoubi, accompagné du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, a, ensuite remis des distinctions de reconnaissance à, Youcef Taouint, princi-

pal animateur du Mouvement théâtral de Koléa (MTK) et Rabah Allam, ancien comédien et industriel qui a subventionné et aidé à la réalisation de plusieurs projets de pièces de théâtre. Le 13^e Fntp se poursuit jusqu'au 31 décembre avec dix-huit spectacles inscrits en compétition au Tna, et huit autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre, au-delà des conférences, des masters-class et des spectacles de rue, également prévus.

HISTOIRE

Mostaganem commémore le 64^e anniversaire de la mort du chahid Bordji Omar

La wilaya de Mostaganem a commémoré, samedi, le 64^e anniversaire de la disparition du chahid Bordji Omar, l'un des acteurs du déclen-



chement de la guerre de libération nationale dans la région de la Dahra.

La cérémonie s'est déroulée dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, à l'Est de la wilaya et regroupé les autorités civiles et militaires ainsi que des membres de la famille révolutionnaire.

Elle a été marquée par la levée des couleurs nationales, la lecture de la fatiha à la mémoire des chouchada et la pose d'une gerbe de fleurs à la stèle commémorative des martyrs au douar Ouled hadj.

Une exposition de photos mettant en exergue le parcours militant et révolutionnaire du chahid et des martyrs de la région dont Abdelmalek Ramdane (1928-1954), Bordji Kadour (1931-1954) a été organisée à Dar Bordji Omar, dans la commune de Benabdelmalek. Le chahid Bordji Omar

(1923-1954) fut l'un des dirigeants de la région de la Dahra. Il a débuté son activité politique en 1942 pour adhérer au PPA puis l'organisation secrète en 1948. A la veille du déclenchement de la guerre de libération, le chahid a tenu avec Benabdelmalek Ramdane, membre du groupe des 22 et responsable national de la partie ouest du pays d'aout à octobre 1954, plusieurs réunions avec des militants et responsables de sections de la Dahra pour préparer le déclenchement de la lutte armée.

Après la mort du chahid Benabdelmalek Ramdane le 4 novembre 1954, Bordji Omar a poursuivi l'action révolutionnaire avant de tomber, à son tour, au champ d'honneur le 22 décembre 1954, à Sidi Lakhdar, à l'est de Mostaganem lors d'un accrochage avec les forces de l'armée française.

DIMAJAZZ 2018 : Clôture en beauté avec Boney Field

La 15^{ème} édition du Festival international de Dimajazz a été clôturée, samedi soir en beauté, avec une soirée inoubliable du légendaire Boney Fields au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani.

Le Dimajazz a encore une fois concocté une superbe programmation pour la soirée de clôture. Connue pour être «un showman-trompettiste hors normes», Boney Fields a offert un concert festif et résolument divertissant entre jazz, blues, et rock.

Venu présenter son sixième album solo "Bump city", le virtuose de Chicago n'a eu finalement besoin que de quelques secondes pour séduire le public en apportant à sa musique un son beaucoup plus électrique, beaucoup plus rock'n'roll, rendant le show de plus en plus survolté à mesure que les notes défilent.

Soutenu par des lignes de basses hyper dynamiques, une section cuivre précise à fort accent néo-orléanais et un jeu de guitare vin'diçatif, Boney Fields arborant comme le veut la tradition des plus grands - un costume de spectacle et coiffé de son célèbre chapeau melon rouge, s'est approprié le théâtre dans ses moindre recoins n'hésitant pas à descendre parmi le public et laisser libre cours à sa

trompette pour emporter son auditoire ébahit, à l'intérieur de cette "Bump city", une ville qui de l'aveu même de l'artiste est «une ville où on fait la fête, et où l'on danserait toute la nuit».

En véritables bêtes de scène, Boney field et sa dream team de musiciens ont apporté une sacré dose de groove tout en trouvant le parfait équilibre de Funk-jazz, interprétant "Ain't Giving Up On You", «You Burn Me Up», "I got the blues" ou encore «Freedom», des morceaux longuement applaudis à chaque fois.

Boney field a offert à son public une dernière chanson, démontrant pourquoi il fut le partenaire musical de Lucky Peterson, Luther Allison, James Cotton ou encore Maceo Parker.

L'horloge affichait 23h30 quand l'artiste quitte la scène après près de deux heures de spectacle, sous des tonnerres d'applaudissements. Dans un registre complètement différent mais tout aussi talentueux, la première partie de soirée a été animée par le groupe Bahjda qui a offert au public un savoureux moment de fusion jazz orientale une heure durant. Kiherréidne Mekachiche et le belge Manuel Hernia ont bercé le

public au son de mélodies sublimes du violon et de la flûte alternant douceur et explosion à l'image des morceaux "rencontre" et "Kenza".

Ouvert le 18 décembre courant, le 15^{ème} Festival international de jazz, Dimajazz, a débuté avec un émouvant hommage à la mémoire de Adel Merrouche, membre fondateur du Dimajazz disparu il y a 12 ans, et à Djamel Allam, l'artiste qui a parainé l'édition 2005, décédé le 15 septembre dernier. Tout au long de ces cinq jours de spectacle, le public a pu découvrir et redécouvrir pour les plus chanceux, de grands artistes algériens, tels que Karim Ziad, BB Blues, Samira Brahmia, Anis Benhallak, Garage Band et le groupe de Rock Chaoui "Ithren", en plus du somptueux jazz band, Lehmanns brothers.

La 15^{ème} saison du Dimajazz a su, d'un avis largement partagé, remplir sa mission, du fait, d'abord, de la qualité des spectacles proposés et, ensuite, d'avoir réussi contre vents et marées à revenir sur le devant de la scène après deux ans d'absence, et c'est bien cela le plus important, l'histoire du festival international de Jazz de Constantine continue de s'écrire.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN DEFLA
DAIRA : EL AMRA
COMMUNE : ARIB
LE NIS : 098444065119916

MISE EN DEMEURE
N° 01

- Vu le marché n° : 08/2018 du 27/11/2018 conclu avec l'entreprise ETPBH - BAHRIA KHALIFA - sise à : Cité KARZAZI commune de BOUKADIR wilaya de CHLEF, visé par le contrôleur financier le 25/11/2018, relatif au projet : REALISATION DU RESEAU D' ASSAINISSEMENT DU DOUAR GHANADJA COMMUNE DE ARIB SUR 2350 M/L, d'un montant de : 16.212.988.4 D.A,

- Vu l'envoi n° : 3776 du 27/11/2018 portant convocation de l'entreprise pour signer l'ODS et entamer les travaux,

- Vu l'envoi n° : 3481 du 06/12/2018 portant convocation de l'entreprise pour signer et recevoir l'ODS afin d'entamer les travaux

- Vu le refus de l'entreprise de répondre aux convocations suscitées,

En application des dispositions de l'article 149 du décret présidentiel n° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public

l'entreprise ETPBH - BAHRIA KHALIFA - sise à : Cité KARZAZI commune de BOUKADIR wilaya de CHLEF est mise en demeure de se rapprocher du siège de la commune - bureau des marchés publics - pour signer et recevoir l'ODS afin d'entamer les travaux du projet REALISATION DU RESEAU D' ASSAINISSEMENT DU DOUAR GHANADJA COMMUNE DE ARIB SUR 2350 M/L, dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution de cette mise en demeure dans la presse nationale.

A défaut, des mesures adéquates seront appliquées à l'encontre de l'entreprise conformément à la législation en vigueur.

ATHLÉTISME / CROSS-COUNTRY - CHAMPIONNATS ARABES DES NATIONS 2019 :

L'Algérie avec 36 représentants à Amman

Trente-six athlètes, (18 messieurs et 18 dames) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes de Cross-country (Toutes catégories), prévu le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie), a appris l'APS hier de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Chez les seniors, cinq des six candidats retenus par la Direction technique nationale sont membres de la sélection nationale militaire (CREPSM), en l'occurrence : Bourouina Kheireddine, Laâmèche El Hadi, Hadjlaoui Hamza, Khaouas Rabah et Zengli Mansour, alors que le sixième représentant, Yousfi Hamza est sociétaire du CSF Séfif.

Chez les dames, la DTN a essentiellement privilégié les athlètes de Bordj Bou Arréridj et de l'AS Protection Civile d'Alger, considérées comme les plus en forme du moment, tout en renforçant le groupe par deux émigrées.

Il s'agit de Bouakila Athina et Bahi Azoum Fatima, qui évoluent en France, et qui représenteront l'Algérie lors des prochains Championnats arabes des nations aux côtés de Kenza Dahmani et Tinhi-

nane Boumaâza (Bordj Bou Arréridj), ainsi que Riham Sennani et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger. Chez les juniors (garçons), la DTN a jeté son dévolu sur Oussama Cherrad (Bordj Bou Arréridj), Benkrama Mohamed (Batna), Amdani Zakaria (Bordj Bou Arréridj), Ousser Younés (Tlemcen), Drabli Amine (CREPSM) et Tibouk Fouad (Jijel), alors que chez les juniors (filles), l'Algérie sera représentée par Boudoukha Yasmine (Séfif), Habbache Asma (Bordj Bou Arréridj), Habbache Khadija (Bordj Bou Arréridj), Aïb Ahlam (M'Sila), -Dahmani Yamina (Chlef) et Bouakha Fatima Zohra (Aïn Defla). Chez les cadets, la Direction technique nationale a retenu Le-filéd Aïssa (Jijel), Saâda Mohamed (Chlef), Daoud Abderrahmane (Séfif), Dalaâ Yazid



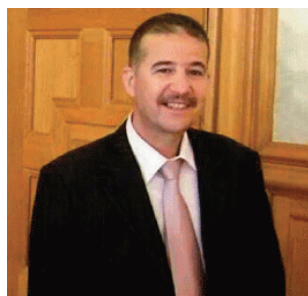
(Chlef), Saâdou Kheireddine (Aïn Defla) et Touati Abdeslam (Chlef), ainsi que Chibah Nawal (Tizi-Ouzou), Rezig Ghania (Chlef), Harizi Mokhtaria (Tissemsilt), Mekki Ismahane (Bordj Bou Arréridj), Hadj-Abdelkader Nouzha (Ind) et Maamar Hadjira (Chlef). La DTN a arrêté cette liste samedi,

lors d'une réunion qu'elle avait tenu à Béjaïa, juste après le cross de la Soummam, et dont les résultats ont été déterminants dans le choix des représentants nationaux à Amman. Quoique, la DTN avait pris en compte les résultats des deux précédents cross, disputés à Djelfa et Biskra.

38^E CHALLENGE DU CROSS DE LA SOUMMAM :

Le président de la fédération satisfait des conditions du déroulement de la compétition

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Hakim Dib, a exprimé sa satisfaction des conditions du déroulement du 38^{ème} challenge du cross de la Soummam disputé ce samedi sur le parcours d'El-Djabia, situé le littoral à 14 km à l'Est de Béjaïa. Le premier responsable s'est félicité également du niveau de la compétition et de la qualité du parcours: «Ce n'est pas une surprise, la ligue de Béjaïa a toujours brillé dans ses initiatives», a-t-il soutenu. L'athlète Kheireddine Bourouina, pensionnaire de l'équipe nationale militaire et Kenza Dahmani, sociétaire de l'Olympique



Bordj-Bou-Arredj, ont remporté chacun dans sa catégorie, le 38^{ème} challenge du cross de la Soummam. 1402 athlètes, issus de 30 wilaya et 16 coureurs de l'équipe nationale militaire ont pris part à cette compétition, pour également dans les catégories junior, cadette, et Benjamin et au terme desquelles se sont distinguées les athlètes de Béjaïa, Bordj Bou-Arredj et Chlef. Organisée par la ligue d'athlétisme de Béjaïa en collaboration avec la fédération nationale, la manifestation a vu par ailleurs la participation massive des jeunes athlètes de la wilaya, estimé à plus de 500 coureurs.

ATHLÉTISME / ALGÉRIE - SÉLECTION NATIONALE DE CROSS :

Kenza Dahmani, 38 ans ... et toutes ses jambes

La marathonnienne algérienne Kenza Dahmani, auteur d'une impressionnante victoire au Cross de la Soummam, disputé samedi à Béjaïa, a prouvé que même à 38 ans, elle reste la meilleure athlète nationale dans sa spécialité.

En effet, malgré la rude concurrence imposée par Riham Sennani et Malika Benderbal, toutes les deux sociétaires de l'AS Protection Civile d'Alger, Dahmani a littéralement survolé cette course, en franchissant la ligne d'arrivée avec une bonne centaine de mètres d'avance sur ses concurrents. C'est donc haut la main que la sociétaire du NC Bordj Bou Arréridj a dé-

croché sa qualification pour les prochains Championnats arabes de cross, prévus le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie).

Une épreuve pendant laquelle Dahmani, qui a fêté ses 38 ans le 18 novembre dernier, essaiera d'étoffer un peu plus son palmarès, elle qui compte déjà parmi les algériennes les plus titrées dans sa spécialité. En 2007, elle a été médaillée d'argent au semi-marathon des Jeux panarabes et des Championnats panarabes, puis médaillée de bronze au semi-marathon des Jeux africains.

Elle a été médaillée de bronze sur le 10.000 mètres et le semi-marathon des Jeux

méditerranéens de 2009, avant de remporter le marathon des Championnats panarabes d'athlétisme de la même année, en remportant également la médaille de bronze sur le 10.000 mètres. En 2009, Dahmani a remporté également le Marathon de Toulouse Métropole, avant de s'illustrer en 2013 sur le 10.000 mètres des Jeux méditerranéens, où elle avait décroché la médaille d'argent.

La Bordjienne a participé au marathon féminin des Jeux olympiques de 2016, à Rio de Janeiro, où elle avait terminé à la 50^e place, avant de revenir en force l'année d'après, remportant entre autres le marathon de ???.

HANDI-BASKET / CHAMPIONNAT DE NATIONALE I (7^E JOURNÉE):

Amel Boussaâda continue son récital

Le nouveau promu, Amel Boussaâda, continue de caracoler en tête du classement du Championnat de Nationale I de handi-basket (basket sur fauteuils), avec un nouveau succès, le 6^e en 7 matches, face au FC Boufarik (64-45), lors de la 7^e journée jouée vendredi et samedi. Les responsables boussaâdi, qui ont effectué un recrutement judicieux en renforçant l'équipe par des joueurs d'expérience, veulent réaliser quelque chose de bon pour leur première saison en Nationale I. A l'occasion de la 7^e journée, Amel Boussaâda est allé battre le FC Boufarik qui joue souvent les premiers rôles en Division Une. Une victoire nette et sans bavures (64-45) qui permet au leader de prendre une sérieuse option pour les play-offs. Avec 13 points (6v, 1d), Amel Boussaâda est talonné par Nour M'sila (12 pts), vainqueur lui aussi en déplacement face au CBB Arréridj (68-60). De son côté, Nour Hamadi ne lâche pas prise et pointe à deux points du leader, suite à son succès face au CR El Harrach (79-39). L'IR Boufarik, multiple vainqueur du championnat et de la Coupe d'Algérie, est quatrième avec 10 unités, grâce aux deux points de la victoire ramenés de Béjaïa face à l'ASHWB (66-30).

Résultats et classement à l'issue de la 7^e journée:

FC Boufarik - Amel Boussaâda (45-64)
C Bordj Bou Arréridj - Nour M'sila (60-68)
CR El Harrach - Nour Hamadi (39-79)
ASHW Béjaïa - IR Boufarik (30-66)
A Khemis El-Khechna (exempt)
Hodna M'sila (forfait général)

Classement	Pts	J	v	d
1. Amel Boussaâda	13	7	6	1
2. Nour M'sila	12	7	5	2
3. Nour Hamadi	11	6	5	1
4. IR Boufarik	10	6	4	2
5. CR El-Harrach	9	6	3	3
6. CB Bou Arréridj	8	6	2	4
-- ASHW Béjaïa	8	6	2	4
8. FC Boufarik	7	6	1	5
9. A Khemis El-Khechna	5	6	0	6

EQUITATION : «El-Moughit d'Oran» remporte la coupe d'Algérie par équipes juniors de saut d'obstacles

Le club équestre «El-Moughit d'Oran» a remporté le trophée de la coupe d'Algérie par équipes juniors en saut d'obstacles, à l'issue de la finale disputée samedi soir au centre équestre «Cavalier d'Oran». Les cavaliers d'«El Moughit d'Oran», Mesbah Fahed, Inel Heyma, Adel Moughit et Chadli Badreddine, ont devancé au classement, avec un total de 16,02 points de pénalités, le club hippique de l'Etoile de l'Est de Constantine, qui a réalisé 22,99 points de pénalités. La troisième place au podium est revenue à l'équipe d'«El Emir Abdelkader» de Tiaret avec 48,04 points de pénalités. Cette épreuve finale a regroupé les meilleurs clubs ayant réalisé le petit nombre de pénalités lors des deux tours éliminatoires, disputés jeudi et vendredi derniers. Sept couples cavaliers-chevaux, âgés de 14 à 18 ans, ont pris part à cette épreuve de la coupe d'Algérie des juniors par équipes. La compétition a été jugée d'un niveau technique «appréciable», selon les spécialistes présents.

SPORT - ALGÉRIE : BRÈVES DES FÉDÉRATIONS

Taekwondo :

- La Fédération algérienne de taekwondo organise un stage de formation pour les entraîneurs, les 28 et 29 décembre à Alger.

Luttes associées :

- La Fédération algérienne de luttes associées organise le festival national de la jeunesse du 27 au 29 décembre à la salle omnisports de Hammamet (Alger).

Sports mécaniques :

La Fédération algérienne des sports mécaniques est toujours

dans l'attente d'une réponse de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports, pour tenir une assemblée générale électorale, destinée à désigner un nouveau président pour cette instance.

Sport et travail :

- La Ligue régionale d'El Oued organise le festival national des activités sur sable du 21 au 24 décembre, en collaboration avec la Fédération algérienne du sport et travail.

Karaté-do :

- La Fédération algérienne de karaté-do, en collaboration avec la Ligue de Biskra et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, a organisé un stage technique du 21 au 22 décembre dans la ville de Tolga, sous la direction de l'expert Mustapha Ghedjati (8e dan).

Aïkido :

- La sélection algérienne d'aïkido, qui a effectué un premier stage de préparation du 20 au 22 décembre, sera de nouveau en re-

groupement le 28 du même mois, en présence d'athlètes maghrébains, entre autres de Tunisie, du Maroc et de Libye.

- La Ligue de wilaya de Constantine, profitant des vacances scolaires, organise plusieurs activités sportives au profit des jeunes écoliers.

- L'assemblée générale électorale de l'Union maghrébine d'aïkido se tiendra le 29 décembre à Alger.

Judo :

- La Fédération algérienne de

judo a organisé le festival national de la jeunesse les 21 et 22 décembre à la salle Saïd-Brahimi de Pont-Blanc (Annaba).

Arts martiaux (Jeet Kune Do) :

- La Fédération algérienne des arts martiaux, en collaboration avec la Commission nationale de Jeet Kune Do, a organisé un stage de formation les 21 et 22 décembre à Larbaâ Nath Irathen (Tizi-Ouzou), sous la direction de l'expert algérien Mohamed Bensaâda.

FOOTBALL ALGÉRIEN : 2018, une année de turbulences

De l'élection d'Abdelkrim Medouar à la tête de la Ligue (LFP) à l'arrivée de Djamel Belmadi à la tête de l'équipe nationale, en passant par le titre de champion remporté par le CS Constantine après 21 ans de disette, le football algérien aura vécu une année 2018 assez mouvementée, marquée notamment par des actes de violence dans les stades et un arbitrage de plus en plus contesté.

Plus de 20 mois depuis l'arrivée de Kheïreddine Zetchi à la tête de la Fédération algérienne (FAF), rien n'a changé, ou presque, dans un football national qui a besoin d'une véritable refonte, estiment les observateurs, dans l'optique notamment de relancer un professionnalisme aux abois.

Parmi les faits saillants de 2018, figure l'arrivée de l'ancien capitaine des Verts, Djamel Belmadi, à la tête de l'équipe nationale en août dernier en remplacement de Rabah Madjer, dont les résultats n'ont pas plaidé en sa faveur.

Ancien international (20 sélections/5 buts), Belmadi (42 ans) a exprimé sa «fierté» de retrouver l'Algérie en tant qu'entraîneur pour succéder à Madjer, remercié au bout de huit mois de collaboration avec un bilan de quatre victoires, dont une sur tapis vert, et quatre défaites.

Pour Zetchi, Belmadi constituait «l'homme de la situation» et le «profil idéal» pour permettre à l'équipe de se relancer après deux mauvais castings (Lucas Alcaraz puis Madjer).

Sous la houlette de l'ancien joueur de Marseille, les Verts ont retrouvé, un tant soit peu, des couleurs, parvenant à composer leur billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations-2019 (15 juin-13 juillet), dont le pays hôte sera connu le 9 janvier suite à la décision de la CAF de retirer l'organisation au Cameroun.

LFP : Kerbadj destitué, Medouar peine à assurer la relève

Le 21 janvier, la FAF annonce sa décision de retirer la délégation de gestion des championnats au Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP), impliquant le départ de son président Mahfoud Kerbadj.

Elle a alors installé deux jours plus tard un directoire présidé par le membre fédéral Amar Bahloul pour gérer les affaires courantes.

La FAF avait reproché à la LFP et à son ancien président de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés.

Kerbadj a expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le déroulement du tour préliminaire était imminent.

L'autre raison qui avait poussé le patron de la FAF à évincer Kerbadj reste le conflit né depuis l'arrivée du premier à la tête de la fédération en mars 2017.

Les deux hommes entretenaient des relations conflictuelles.

La FAF n'avait pas d'ailleurs hésité à le faire remarquer via un communiqué publié sur son site officiel, suite aux «absences répétées» de Kerbadj des réunions du Bureau fédéral.

Plusieurs personnes se sont positionnées pour succéder à Kerbadj, mais au final il n'y a eu qu'un seul vainqueur, Abdelkrim Medouar, ancien porte-parole de l'ASO Chlef, élu le 21 juin devant Azzedine Arab, Mohamed El-Morro et Mourad Lahlou. Les pre-



miers mois de Medouar à la tête de l'instance dirigeante de la compétition étaient plus compliqués que prévu.

Le report du choc de la 13e journée USM Alger-JS Kabylie, qui devait se jouer le 6 novembre avant d'être reprogrammé trois jours plus tard, a fini par faire «exploser» le Bureau exécutif de l'instance.

Cinq des six membres du Bureau ont ainsi décidé de se rebeller contre le président Medouar en gelant leurs activités en guise de contestation de ses décisions «unilatérales» prises depuis son élection.

La bombe a été désamorcée quelques jours plus tard à l'issue d'une réunion provoquée par la FAF et au cours de laquelle Medouar s'est engagé à impliquer davantage ses membres dans les décisions.

Bras de fer instances-clubs, l'arbitrage pointé du doigt

Le début de la saison 2018-2019 a été entaché par le forfait du CR Belouizdad lors de la première journée à domicile face à l'AS Ain M'lila pour dettes impayées.

La sanction a été lourde pour le Chabab : défaite sur tapis vert (3-0) et décalage de trois points.

Globalement, la phase aller a été tristement marquée par un bras de fer entre certains clubs et les deux instances footballistiques nationales (FAF et LFP).

Le premier couac a été provoqué par le président de l'USM Annaba, Abdelbasset Zaïm, qui s'est attaqué ouvertement à Zetchi et Medouar, suite à l'affaire des arrières d'anciens joueurs.

Une dette qui pourrait lui valoir une décalage de 3 points.

Alors que le président de la FAF a fixé une date butoir jusqu'à la fin de la saison, la LFP a signifié à l'USMAN qu'elle lui accordait un ultimatum de 15 jours à compter du 5 novembre dernier.

«Si la FAF défalque des points à l'USM Annaba, nous allons saisir la FIFA et nous aurons gain de cause.

La FIFA va ensuite sanctionner la FAF, c'est l'équipe nationale et les clubs algériens prenant part aux compétitions étrangères qui payeront le prix fort.

La FAF risque une sanction de deux ans», a menacé Zaïm.

Avant d'enchaîner : «Je demande aux deux présidents de la FAF et de la LFP de régler ce problème en payant eux-mêmes cette dette, puisque ce sont eux qui ont

créé toute cette cacophonie. En tout cas, moi, je ne payerai pas».

La LFP a décidé de se dessaisir de cette affaire en faveur de la Commission de résolution des litiges (CRL).

L'autre bras de fer est né suite au décalage pour 24 heures puis le report du choc de la 13e journée de la Ligue 1 entre l'USMA et la JSK (1-0).

Une modification du calendrier qui a fait sortir le président kabyle, Chérif Mellal, de ses gonds, critiquant violemment Medouar qu'il a tenu pour responsable d'une «campagne d'acharnement» visant son club.

D'autres déclarations fracassantes lui ont valu le 20 novembre une suspension d'une année, dont six mois avec sursis.

Elle a été réduite par la suite à trois mois fermes.

Quinze jours plus tard, Medouar a tenu à calmer le jeu : «En tant que premier responsable de la LFP, je n'ai jamais réagi aux propos tenus par les responsables de ce club.

La JSK reste un grand club historique de par ses nombreux titres et présidents qui ont défilé à sa tête. Ceux qui pensent que Medouar a le moindre problème avec la JSK, ils se trompent».

Outre ces deux feuilletons qui ont terni l'image du football national, l'arbitrage a été souvent contesté.

Il ne se passe pas en effet une journée de championnat sans que l'homme en noir ne soit mis au box des accusés. Même au niveau continental. Le 2 novembre dernier, l'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef est passé complètement à côté de son sujet lors de la finale (aller) de la Ligue des champions entre Al-Ahly du Caire et l'ES Tunis (3-1).

Abid-Charef s'est attiré les foudres du club tunisien en accordant deux pénalités aux Egyptiens, jugés «imaginaires» par l'EST, tout en recourant à chaque fois à la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage).

Quelques jours plus tard, le jury disciplinaire de la CAF a prononcé une suspension provisoire à l'encontre de l'arbitre algérien, également privé du Mondial des clubs qui s'est déroulé du 12 au 22 décembre aux Emirats arabes unis. Dans une de ses sorties médiatiques, le président de la FAF a reconnu qu'Abid-Charef «n'avait pas fait une grande finale» tout en évitant de l'enfoncer davantage.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/16^E DE FINALE): Le programme détaillé



Programme détaillé des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2019, prévus du vendredi 28 décembre 2018 au mardi 1er janvier 2019 :

- Vendredi 28 décembre :**
Bouguirat : CR Bouguirat - CRB Kaïs (14h30)
Bordj Bou Arreridj : CABB Arreridj - WA Tlemcen (14h30)
Mohammadia : SA Mohammadia - ARB Ghris (14h30)
Ghardaia (OPOW) : MB Rouissat (IR) - CRB Ain Oussara (14h30)
Annaba (19 mai-1956) : USM Annaba - MB Bazer Sakhra (14h30)
Aïn Defla : RA Aïn Defla - MC Oran (14h30)
Batna (1er-novembre) : CA Batna - CR Belouizdad (14h30)
Samedi 29 décembre :
Bousaâda : Amel Bousaâda - ES Sétif (14h00)
Remchi : US Remchi - NC Magra (14h00)
El-Harrach : USM El-Harrach - MO Béjaia (14h00)
Batna (Sefouhi) : AS Aïn M'lila - JSM Béjaia (14h00)
Dimanche 30 décembre :
Tizi-Ouzou (1e-novembre) : USB Douala - Paradou AC (15h00) Lundi 31 décembre :
 Vainqueur IB Lakhadaria-JS Saoura - Vainqueur CS Constantine - RC Bougaâ (14h00 à Lakhadaria ou 18h00 à Béchar)
 Khenchela - USM Khenchela - Vainqueur O.Akbou - NA Hussein-Dey (14h00)
 Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - Vainqueur USM Bel Abbès - MS Cherrhell (18h00)
Mardi 1er janvier 2019 :
Jijel (Roubéh Hocine) : CRV Moussa - MC Alger (16h00).

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL/ RÉSERVES (1/16^E DE FINALE): Le programme détaillé

Programme détaillé des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2019 de la catégorie « Réserves », prévus vendredi 28 décembre et samedi 29 du même mois :

- Vendredi 28 décembre :**
Aïn M'lila (Demane Debih) :
 AS Aïn M'lila - USM El-Harrach (14h30)
Relizane :
 RC Relizane - MC Saïda (14h30)
Magra :
 NC Magra - A Bousaâda (14h30)
El-Eulma :
 MC El-Eulma - JSM Béjaia (14h30)
 Alger (Omar-Hamadi) :
 Paradou AC - MO Béjaia (14h30)
Tolga (OPOW) :
 US Biskra - O.Médéa (14h30)
Sidi Bel-Abbès :
 USM Bel-Abbès - CR Belouizdad (14h30)
Sétif (8-mai 1945) :
 ES Sétif - JS Saoura (14h30)
Blida (Brakni) :
 USM Blida - RC Kouba (14h30)
Samedi 29 décembre :
Oran (Zabana) :
 MC Oran - NA Hussein-Dey (14h00)
Annaba (Chabou) :
 USM Annaba - JSM Skikda (14h00)
Tadjenanet :
 DRB Tadjenanet - WA Tlemcen (14h00)
Alger (Omar-Hamadi) :
 USM Alger - MC Alger (14h00)
Constantine (Ben Abdelmalek) :
 CS Constantine - ES Mostaganem (14h00)
Bordj Bou Arreridj (20-aout 1955) :
 CABB Arreridj - ASM Oran (14h00)
Tizi-Ouzou (1e-novembre) :
 JS Kabylie - ASO Chlef (14h00).

LIGUE DES CHAMPIONS: 9 clubs déjà qualifiés pour la phase de groupes

Neuf clubs dont le détenteur l'Espérance Tunis (Tunisie), ont déjà assuré leurs places en phase de groupes de la Ligue des Champions d'Afrique de football, après les matchs disputés samedi à travers l'Afrique.

Il s'agit de la formation algérienne du CS Constantine qui s'est qualifié grâce au succès ramené de Kampala, contre Vipers SC sur le score de deux buts à zéro, inscrits par, Djaabout (64e) et Bencherifa (70e).

S'ajoute au CSC, les clubs du TP Mazembe (RD Congo), WAC Casablanca (Maroc), Mamelodi Sundowns et Orlando Pirates (Afrique du Sud), Lobi Stars (Nigeria), Ismaïly (Egypte) et Platinum (Zimbabwe).

Résultats des matchs de samedi:

	Retour	aller
(+) Mamelodi Sundowns (AFS) - Al Ahly Benghazi (LBY)	4-0	(0-0)
(+) Platinum (ZIM) - AS Otoho (Congo)	0-0	(1-1)
Vipers (OUG) (ALG) - (+) CS Constantine	0-2	(0-1)
ZESCO United (ZAM) - (+) TP Mazembe (RDC)	1-1	(0-1)
African Stars (NAM) (AFS) - (+) Orlando Pirates	0-1	(0-0)
(+) Lobi Stars (NGA) - Gor Mahia (KEN)	2-0	(1-3)
Coton Sport (CAM) - (-) Ismaïly (EGY)	2-1	(0-2)
Jaraaf (SEN) (MAR) - (+) WAC Casablanca	3-1	(0-2)

Programme des matchs de dimanche:

Jimma Kenema (ETH) ù Al-Ahly (EGY)	(0-2)
Simba SC (TAN) ù Nkana FC (ZAM)	(1-2)
Bantu (LES) ù AS Vita Club (RDC)	(1-4)
Itihad Tanger (MAR) ù JS Saoura (ALG)	(0-2)
ASEC Mimosas (CIV) ù S. Malien (MLI)	(1-0)
Al-Hilal (SOU) ù Club Africain (TUN)	(1-3)
Horoya (GUI) ù Al-Nasr Benghazi (LBY)	(0-3)

Exemptée : Espérance Tunis (Qualifié)

(NB): les clubs précédés du (+) sont qualifiés pour la phase de poules.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (18^E JOURNÉE) : Les Citizens perdent à domicile (2-3) et laissent filer Liverpool

Manchester City, club champion d'Angleterre en titre et candidat à sa propre succession a laissé filer Liverpool en tête de la Premier League anglaise de football, après sa défaite à domicile contre Crystal Palace (2-3), samedi soir, pour le compte de la 18^e journée.

Il s'agit de la deuxième défaite de la saison en championnat pour les «Citizens» (44 pts) qui comptent désormais quatre longueurs de retard sur le leader Liverpool (48 pts), vainqueur de Wolverhampton vendredi soir (2-0).

L'entrée en jeu de l'attaquant international algérien Ryad Mahrez, survenue à la 69^e en lieu et place de Raheem Sterling n'a apporté aucun changement au score.

Avec ce deuxième revers en moins d'un mois, après avoir chuté sur la pelouse de Chelsea le 8 décembre (2-0), les «Citizens» marquent le pas juste avant d'aborder «le marathon» des Fêtes.

Il leur aura désormais trois matchs pour se rattraper et essayer de revenir sur Liverpool.

Les champions en titre commenceront par se déplacer à Leicester et Southampton, avant de recevoir les «Reds» de Liverpool le 3 janvier.

Un choc entre le leader et son Dauphin, qui pourrait être décisif dans la course au titre.

Malgré leur domination et leur ouverture du score par Gundogan (27e), les hommes de Pep Guardiola ont craqué sur deux frappes en trois minutes. La première signée Schlupp (33e) et la deuxième Townsend (35e).

Incapables de se reprendre, ils ont même concédé un troisième but, sur penalty, en seconde période, par Milivojevic, après une faute de Walker (51e).

De Bruyne a bien réduit l'écart en fin de match, mais trop tard pour arracher l'égalisation (86e).

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL - AMICAL: Belmadi : «Le match face au Qatar sera un très bon test»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi qualifié de «très bon test» le match amical prévu jeudi prochain à Doha face au Qatar (13h00, algériennes), estimant que ce rendez-vous constituait «une bonne opportunité» pour les joueurs de cru de «démontrer leurs qualités».

«Le Qatar est en train de préparer la Coupe d'Asie des nations, ils sont sur une série de très bons matchs.

C'est une équipe de qualité.

Ca va être un très bon test pour nos joueurs, une bonne opportunité de pouvoir démontrer leurs qualités, et une opportunité pour moi aussi de voir à ce niveau ce qu'ils sont capables de faire", a indiqué Belmadi dans un entretien vidéo diffusé samedi en fin de soirée sur le site officiel de la fédération algérienne (FAF).

En vue de cette première rencontre avec l'équipe A', composée de joueurs locaux, Belmadi a retenu 18 joueurs dont deux évoluant à l'étranger : l'attaquant Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar) et le milieu offensif Youcef Belaïli (ES Tunis/ Tunisie).

Les Verts s'envolent ce dimanche pour Doha.

«C'est une opportunité qu'on a créé pour pouvoir, entre les dates Fifa, avoir la possibilité de voir un nombre de joueurs qu'on suit



déjà 4 à 5 mois. C'est bien de les voir au sein de leurs clubs respectifs, mais c'est mieux de les voir aussi au niveau international.

Le stage se déroule d'une façon studieuse.

Les joueurs sont très réceptifs aux consignes, ils ont compris l'opportunité qu'ils avaient de pouvoir démontrer les qualités certaines qu'ils ont.

Je suis très satisfait de l'application de leur applica-

tion», a-t-il ajouté. Interrogé sur les raisons qui l'ont poussé à convoquer un nombre limité de joueurs, le coach national a expliqué qu'il voulait voir à l'œuvre l'ensemble des éléments présents. «D'habitude, on fait appel généralement à 23 joueurs pour les matchs des qualifications. C'est la loi de la CAF. J'ai convoqué 18 joueurs dans le sens que j'ai estimé qu'ils étaient les plus méritants, avec l'intention

de faire jouer tout le monde.

Je pense qu'il est plus judicieux de ramener un nombre limité de joueurs avec la certitude de les voir tous lors de ce match amical.

L'objectif est de créer une osmose, une homogénéité au sein du groupe, d'autant qu'ils n'ont pas l'habitude de jouer ensemble", a-t-il conclu.

Sur demande du sélectionneur du Qatar l'Espagnol Félix Sanchez, cette rencontre se jouera sans la présence du public et de la presse. Il s'agit de l'avant dernier test pour le Qatar qui doit affronter l'Iran le 31 décembre, avant la Coupe d'Asie des nations prévue du 5 janvier au 1^{er} février. Au cours des derniers matchs amicaux, les Qataris ont battu la Suisse (1-0) et l'Equateur (4-3) et ont fait match nul face aux Islandais (2-2). A la Coupe d'Asie, le Qatar évoluera dans le groupe E en compagnie de l'Arabie saoudite, du Liban, et de la Corée du Nord.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16^{ES} DE FINALE/ RETOUR): NAHD - GREEN EAGLES (2 - 1) Gasmi offre la qualification aux «Sang et Or»

Grâce à son buteur providentiel Ahmed Gasmi, auteur d'un doublé, le NA Hussein-Dey s'est qualifié samedi soir aux forçeps pour les 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en battant sur le fil les Zambiens de Green Eagles 2 à 1 (mi-temps : 1-1) au stade du 5-Juillet.

Alors que le tout le monde s'attendait à une entame à l'avantage des Algérois, ce sont plutôt les visiteurs qui sont parvenus à ouvrir la marque dès la 3^e minute de jeu grâce au latéral gauche Collins Mulenga sur un coup franc direct. Une ouverture du score qui a plongé l'enceinte olympique dans un silence de cathédrale. Loin d'être rassurant, la défense du Nasria en l'absence de Khiat (écarté pour des raisons disciplinaires) et Brahimi (suspendu pour cumul de cartons), s'est fait piéger par les Zambiens qui auraient pu corser l'addition.

Les joueurs de l'entraîneur Mohamed Lacet ont commencé à réagir en portant le danger dans le camp

adverse, mais sans pour autant inquiéter Munyikwa.

Les assauts offensifs des «Sang et Or» ont fini par pousser les visiteurs vers la faute. Embusqué en pleine surface de réparation, le milieu de terrain Hocine El-Orfi a obtenu un penalty transformé par l'attaquant Ahmed Gasmi (36e).

Libéré par cette égalisation, le NAHD a multiplié les tentatives dans l'espoir de prendre l'avantage face à un adversaire qui a reculé d'un cran d'autant que ce résultat lui permettait de valider sa qualification.

Après la pause, les gars d'Hussein-Dey sont revenus avec des intentions plus offensives dans l'espoir de marquer le but salvateur, mais les coéquipiers de Mouaki ont confondu vitesse et précipitation ce qui leur a empêché de faire la différence à plusieurs reprises.

Green Eagles aurait pu marquer le deuxième but quand l'attaquant Isaac Simbuwa s'est retrouvé seul face au gardien de but Kheireddine Boussouf, ce dernier gagne le duel (55e). Alors que

l'arbitre s'appretait à siffler la fin de la partie, Gasmi a resurgi dans le temps additionnel (90e+6) pour marquer le but libérateur, synonyme de qualification, en reprenant de la tête un centre retraité du rentrant Lakdja.

Le NAHD qui était plus proche de l'élimination, parvient à s'extirper du piège zambien et continue ainsi son aventure dans cette aventure, où il sera fixé sur son prochain adversaire le 28 décembre à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte).

Le second représentant algérien dans cette compétition, l'USM Bel-Abbès, sera en appel dimanche face aux Nigériens d'Enugu Rangers (16h00).

Les gars de la «Mekerra» partiront nettement désavantagés suite au match nul concédé une semaine plus tôt à la maison (0-0), eux qui seront privés de plusieurs «cadors» qui ont décidé de boycotter ce rendez-vous en raison d'un différend d'ordre financier avec la direction.

D É C L A R A T I O N S :

- **Mohamed Lacet (entraîneur / NAHD)** : «Au vu de la physionomie de la rencontre, notre qualification est amplement méritée. J'ai déjà mis en garde mes joueurs contre cette équipe zambienne qui reste redoutable, elle l'a bien démontré aujourd'hui. Le but encaissé nous a déstabilisé et m'a poussé à revoir notre stratégie. A un moment donné, j'ai perdu tout espoir, mais la chance a été de notre côté. C'est vrai que je n'ai pas l'expérience africaine, mais j'ai derrière moi des personnes chevronnées à l'image de Chérif Abdeslam (manager général, NDLR) qui reste un ancien international. Notre prochain objectif est de se qualifier pour la phase de poules, mais nous devons d'abord se consacrer au match de la Coupe d'Algérie face à l'Olympique Akbou jeudi prochain».

- **Aggrey Chiyangi (entraîneur/ Green Eagles)** : «Nous avons assisté à un beau match. C'est cruel de se faire éliminer de cette manière en encaissant un but dans le temps additionnel. Nous n'avons pas à rougir de cette défaite, les joueurs ont fait ce qu'il fallait. Nous n'avons pas pu contrôler le match à notre faveur, ce qui nous a coûté un but fatal».

- **Mahfoud Ould Zmirli (président/ NAHD)** : «Le match était difficile face à une équipe zambienne qui voulait nous piéger chez nous. Les joueurs ont fait preuve d'une grande volonté et ont réussi à arracher cette belle qualification grâce également aux consignes de l'entraîneur. En tant que direction, nous allons renforcer l'équipe lors du mercato d'hiver dans l'objectif d'aller le plus loin possible dans cette Coupe de la Confédération».

- **Ahmed Gasmi (attaquant et capitaine/ NAHD)** : «C'est une qualification méritée au vu des efforts consentis par tous les joueurs, ils sont à remercier.

Le but encaissé nous a perturbé, mais était loin de nous faire baisser les bras, nous avons cru en nos moyens.

J'ai dû terminer la partie tout en étant blessé (élongation musculaire), mais l'essentiel était d'offrir la qualification à nos supporters pour ne pas les décevoir.

Maintenant, nous allons poursuivre l'aventure en toute sérénité».

POGBA : «MOURINHO M'A FAIT PROGRESSER»

Heureux du rebond de son équipe en Premier League, le champion du Monde a adressé un message plein de classe à José Mourinho. Malgré lui, il aura contribué à la chute de José Mourinho. La faute à des relations conflictuelles, Paul Pogba et le « Spécial One » ne sont pas vraiment quittés en bon terme. Une déchirure, confirmée par le statut du Français au cours des derniers matchs du Portugais à la tête des Red Devils. Relégué sur le banc, le milieu de terrain tricolore avait donc de grandes raisons de se réjouir de l'éviction de son entraîneur.



Aubameyang fait mieux que Henry

Auteur d'un doublé lors de la victoire décrochée par Arsenal contre Burnley (3-1), samedi en Premier League, Pierre-Emerick Aubameyang en est déjà à 22 buts inscrits sur ses 31 premiers matches sous le maillot des Gunners.

Selon Opta, à ce stade, aucun joueur n'a fait mieux que l'attaquant gabonais dans l'histoire du club londonien. Thierry Henry, meilleur réalisateur d'Arsenal (228 buts en 377 matches), n'en totalisait "que" 17 après 31 rencontres.

MANDZUKIC VOLE LA VEDETTE À RONALDO

La Juventus Turin a prolongé sa série d'invincibilité en Serie A en l'emportant face à l'AS Roma (1-0) ce samedi soir, grâce à l'unique réalisation de Mario Mandzukic.

16 victoires et 1 nul: tel est le bilan de la Juventus Turin sur la scène nationale. Impressionnants de régularité, de solidité et de réalisme, les hommes de Massimiliano Allegri ont encore un peu plus renforcé leur emprise sur la première place du Calcio en dominant l'AS Roma (1-0), ce samedi soir à l'Allianz Stadium, pour le compte de la 17e journée de championnat.

Il faut dire que la Vieille Dame a rapidement pris les choses en main dans cette partie, se créant deux énormes occasions par l'intermédiaire d'Alex Sandro (8e, 18e), qui s'est heurté à chaque fois à un grand Robin Olsen. Toutefois, le portier romain va finir par craquer sur une tête de Mario Mandzukic (1-0, 35e), parfaitement servi par De Sciglio. Un but qui récompense une prestation XXL de l'attaquant croate.

"Il n'y a pas un seul joueur de la Roma avec qui j'échangerais mon maillot". Cristiano Ronaldo n'a pas été tendre, voire même vexant, avec la formation romaine en marge de la rencontre. Sur le terrain, le Portugais a en revanche été moins tranchant. Si l'ancien Madrilène s'est créé une ribambelle d'occasions (34e, 41e, 55e, 59e et 61e), il a clairement manqué de réussite dans le dernier geste.

Cela n'a pas empêché les Bianconeri de s'imposer logiquement et sans réellement trembler face à des Giallorossi dans le dur. En effet, les partenaires de N'Zonzi sont seulement 10e du Calcio, mais surtout ce nouveau revers pourrait être fatal à Eusebio Di Francesco, alors que les rumeurs d'un possible licenciement étaient déjà insistantes. De son côté, la Juve poursuit son parcours de rêve, repoussant son dauphin Naples à 8 points et l'Inter Milan à 16 longueurs.

Scholes valide la piste Pochettino

"Pochettino est l'homme de la situation. S'il veut le job, je pense qu'il est d'ores et déjà à lui. Il se comporte de manière exemplaire avec les médias et avec son équipe. Il met en valeur les jeunes joueurs, et le plus important, il gagne beaucoup de matchs. Mais peut-il remporter le championnat avec Tottenham ? Je n'en suis pas sûr. Avec United, il aura la puissance financière qui lui permettant de remporter le Premier League. Je pense qu'il veut le poste", a expliqué l'ancien milieu de terrain dans des propos rapportés par Goal. Pour rappel, les Spurs ne réclament pas moins de 37 M€ pour libérer leur technicien, une somme que Manchester United serait prêt à payer.



LE REAL A UN PLAN POUR HAZARD

Cela fait des mois que les rumeurs concernant Eden Hazard au Real Madrid ne cessent de faire espérer les supporters merengue. Mais les dirigeants du club madrilène vont faire attendre leurs fans jusqu'au mercato d'été avec un plan clair. Selon l'Express, si la Maison Blanche arrive à attirer le milieu offensif belge au club, alors ils laisseront partir Isco. Et oui, l'international espagnol devrait finalement quitter le Real cet été et rejoindre le Manchester City de Guardiola. L'avenir d'Isco dépend donc principalement d'Eden Hazard.

Klopp veut passer la barre des 100 points

Après la victoire à Wolverhampton (2-0) vendredi soir en Premier League, Jürgen Klopp a fait le point sur la course au titre et affirme que la route est encore très longue pour les Reds. "Il faudra sûrement 105 points pour être champion (...) C'est vraiment une saison spéciale, 48 points avant Noël c'est fou. Mais il y a d'autres équipes qui vont probablement gagner, et personne ne perd de points parmi les six premiers. Nous savons que nous sommes dans une bonne période, mais les autres aussi. Ce n'est pas l'heure de faire la fête", a lâché le coach allemand de Liverpool. Les Reds comptent provisoirement quatre points d'avance sur Manchester City en tête du championnat anglais.

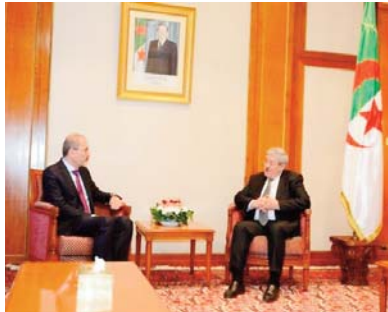


ALGÉRIE-CUBA M. Yousfi et l'ambassadeur de Cuba évoquent la coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger l'ambassadeur de Cuba en Algérie, Mme Clara Margarita Pulido Escandell, avec laquelle il a évoqué la coopération entre les deux pays dans le secteur industriel, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Au cours de cette audience, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer leur coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et de la chimie. Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de renforcer la coopération dans ces domaines en indiquant que l'organisation des missions d'affaires mutuelles constituait une première étape dans ce processus. Pour sa part, la diplomate cubaine a exprimé la volonté de son pays à développer les partenariats gagnant-gagnant avec l'Algérie tout en assurant l'intérêt des entreprises cubaines pour le marché algérien.

ALGÉRIE-JORDANIE M. Ouyahia reçoit le ministre jordanien des AE



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier, le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, Ayman Safadi, qui effectue une visite de travail en Algérie, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE-MAURITANIE Protection civile : l'Algérie et la Mauritanie examinent la coopération en matière de formation et de prévention des risques majeurs

Le Directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Boughlef, et son homologue mauritanien, le colonel Khattar Ould Mohamed M'Bareck, ont examiné, hier à Alger, la coopération bilatérale dans les domaines de la formation et de la gestion des risques majeurs. A cette occasion, le colonel Boualem Boughlef a indiqué que «la coopération entre les deux institutions vise à développer et à promouvoir les deux secteurs à travers l'échange d'expériences et d'expertises en matière de prévention et de gestion des catastrophes, la formation et l'habilitation des éléments pour s'adapter aux développements scientifiques et technologiques et partant faire face aux risques pour garantir la sécurité aux citoyens». En outre, il a souligné la nécessité de mettre en place «des plans permettant de faire face aux risques et catastrophes naturels, de réunir les

moyens matériels adéquats et d'ouvrir à la formation et l'habilitation des éléments pour garantir la prise en charge efficace des victimes de ces catastrophes». S'inscrivant dans le cadre de l'accord de coopération relatif à la protection civile, signé entre les deux pays le 20 décembre 2016, la coopération algéro-mauritanienne comprend l'échange d'expériences, la formation et l'aide mutuelle. En vertu de cet accord, 46 éléments de la Protection civile mauritanienne ont bénéficié, à l'École nationale de la Protection civile, d'une formation dans les différents volets de la gestion des catastrophes. Le Directeur général de la protection civile mauritanienne, le colonel Khattar Ould Mohamed M'Bareck, est en visite en Algérie du 23 au 27 décembre, à l'invitation du Directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Boughlef.

AMAZIGHITÉ Laghout abritera les festivités officielles du nouvel an amazigh

La wilaya de Laghouat abritera les festivités officielles du nouvel an amazigh, Yennayer 2969 (Amenzou n Yennayer), coïncidant avec le 12 janvier 2019, a annoncé hier le wali de Laghouat. Intervenant en marge des travaux de la 4^{ème} session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), Ahmed Meguellati a indiqué que «la wilaya de Laghouat, élue cette année pour abriter les festivités officielles du nouvel an amazigh, sera au rendez-vous de cet événement national, pour accueillir les participants et invités de différentes régions du pays». Des préparatifs

sont entrepris en coordination avec le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) pour la mise au point d'un riche programme festif reflétant le legs populaire local et national dans toutes ses composantes civilisationnelles séculaires, a ajouté le responsable. Rappelant que la célébration du nouvel an amazigh a été officialisée sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lors du conseil des ministres en décembre 2017, portant consécration du 12 janvier, jour du nouvel An amazigh fête nationale chômée et payée.

M'SILA : Confirmation de la mort du jeune Ayache coïncé dans un puits artésien

La mort du jeune Ayache Mahdjoubi (31 ans), coïncé depuis six jours à 30 mètres au fond d'un puits artésien au village Oum Echamel dans la commune de Houamed (75 km au Sud-ouest de M'sila), a été confirmée, a indiqué hier le directeur de wilaya de la protection civile, le colonel Fouad Laalaoui.

Le même responsable qui se trouve sur le site a indiqué à l'APS que les éléments de la protection civile déploient des efforts depuis le début de l'opération de secours mardi en creusant dans le périmètre du forage pour tenter d'atteindre la

victime dont le corps n'a pas encore été retiré en raison de la difficulté du terrain et des écoulements intenses d'eau, mais «les efforts se poursuivent pour y parvenir».

Selon les sapeurs pompiers rencontrés sur le lieu, il a été impossible de retirer la victime coïncée depuis mardi passé à 30 mètres au fond de ce forage, d'où le recours au forage autour du forage en dégaugeant la terre, en pompant l'eau et en sectionnant à chaque fois une partie du tube du forage.

Des citoyens de la région et d'autres localités du pays se sont mobili-

sés en prenant en charge financièrement les travaux de fonçage et en assurant la restauration des travailleurs et secouristes mobilisés dans cette opération de sauvetage supervisée par la protection civile. Cette mobilisation a permis de creuser, en six jours, jusqu'à 30 mètres de profondeur et de dégager plusieurs centaines de tonnes de terre et de boue dans des conditions de sécurité assurées par la protection civile, a-t-on indiqué sur site. Un sapeur-pompier avait tenté samedi de retirer la victime sans succès.

APS

PORT D'ORAN : Premier chargement de rond à béton algérien destiné à l'exportation



La première opération d'exportation algérienne du rond à béton est prévue cette semaine à partir du port d'Oran, a-t-on appris hier de la cellule de communication de l'Entreprise portuaire (EPO).

«La première cargaison de rond à béton destinée à l'exportation est en cours de chargement au niveau du port d'Oran, à destination du port de Houston aux Etats-Unis», a-t-on précisé de même source. Quelque 10.000 tonnes de ce ma-

tériau de construction, provenant du complexe d'aciérie «Tosyali» de Béthioua (Oran) seront transportées par le «Centirius», un vraquier de 180 mètres de longueur battant pavillon «Iles Marshall», a-t-on indiqué.

Ce navire est entré au port d'Oran, vendredi dernier, après avoir été affrété par la société de transport maritime de marche «CNAN Nord», filiale de la Compagnie nationale de navigation

(CNAN Groupe). Réalisée par la société turque de droit algérien «Tosyali Iron and Steel», l'aciérie de Béthioua avait été mise en service en juin 2013. Les prévisions de cette société tablent cette année sur un chiffre d'affaires de 180 milliards de dinars, contre 140 mds en 2017. Selon les données de l'EPO, ce même complexe prévoit d'autres exportations en 2019 à raison de deux chargements mensuels à partir du port d'Oran.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE: 102 orpailleurs interceptés au sud du pays



Cent deux (102) orpailleurs ont été interceptés samedi au sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 22 décembre 2018 à In Guezam et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, 102 orpailleurs et saisi six (06) véhicules tout-terrain, 04 motocyclettes, 91 groupes électrogènes, 78 marteaux piqueurs, 12 détecteurs de métaux et des outils de dé-

tonation», précise la même source. «Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont arrêté, dans deux opérations distinctes à Tlemcen/2eRM et Béchar/3eRM, cinq (05) narcotrafiants et saisi 9,5 kilogrammes de kif traité, tandis que des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont mis en échec, à Aïn Témouchent, Tlemcen et Oran/2eRM, des tentatives d'émigration clandestine de 42 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», conclut le MDN.